

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 18

MONTRÉAL, LE LUNDI 23 JANVIER 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## M. le maire rattrapé par la réalité

Celui qui, en campagne électorale, promettait avec superbe de réussir là où l'administration précédente avait échoué est en train d'être rattrapé par la réalité. Le maire de Montréal, Pierre Bourque, accumule les revers: il n'a pu faire fléchir Québec pour obtenir le pacte fiscal promis; il a «perdu» son hôpital à Rivière-des-Prairies, et n'a pas obtenu de Québec les modifications qu'il souhaitait à la Charte de la ville de Montréal.

D'aucuns pourraient conclure à un manque d'expérience. Il s'agit pourtant du même politicien qui soutenait, il y a encore quelques mois, avoir des liens privilégiés avec les gouvernements grâce à trente ans dans la haute fonction municipale. Chose certaine, en deux mois d'exercice du pouvoir, Pierre Bourque n'a pas réussi à démontrer qu'il avait la stature du défenseur incontournable de Montréal qu'il prétend être.

Déjà en décembre dernier, sa première sortie à Québec, qui a pris des allures de bravade, aura soulevé certaines interrogations. Péquistes et libéraux ont alors sauté devant ce nouveau maire qui défie ainsi l'autorité gouvernementale. Quant aux observateurs de la scène municipale métropolitaine, ils ont craint qu'en froissant Québec, M. Bourque n'ait nui à Montréal, pourtant déjà en fort mauvaise posture.

Sans prendre de raccourcis, il se pourrait bien que l'incident ait eu une influence sur la suite des événements. En tout cas, cela ne devait pas être la dernière occasion pour M. Bourque d'être obligé de plier l'échine. Coup sur coup la semaine dernière, le gouvernement provincial a procédé à des annonces qui vont à l'encontre des revendications du premier magistrat montréalais.

D'abord, le projet de construction d'un centre hospitalier à Lachenaie plutôt qu'à Rivière-des-Prairies, est venu couper l'herbe sous le pied de M. Bourque qui souhaite accélérer le développement de l'extrême est de la ville. Puis, Québec a contourné l'engagement électoral de Jacques Parizeau d'apporter des solutions permanentes aux difficultés financières de Montréal, en n'appliquant qu'un simple sparadrapp sur le bobo: une aide de 50 millions de dollars pour 1995 seulement. Pourtant dans ce dossier, le maire Bourque possédait plusieurs atouts importants. Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), avec à sa tête l'ancien maire Jean Doré, avait développé depuis deux ans, un discours sur la fiscalité municipale qui faisait consensus dans la collectivité, notamment sur la nécessité de diversifier les sources de revenus.

Là-dessus, M. Bourque pourrait arguer que malgré ce travail de préparation, le RCM a lui-même été incapable d'obtenir une oreille attentive de Québec. Tout au plus, M. Doré a-t-il arraché une promesse du premier ministre de l'époque ainsi que du chef de l'opposition en pleine bataille électorale, une promesse vraisemblablement sans lendemain.

Un autre élément milite en faveur de M. Bourque. Il aurait pu se contenter pour sa première année au pouvoir d'adopter grosso modo le budget préparé par son prédécesseur, mais il a préféré respecter ce pour quoi il a été élu, soit donner un coup de hache dans les dépenses de la Ville. S'en tenant à son engagement, Pierre Bourque s'est donc retrouvé coincé, n'ayant que très peu de temps devant lui pour en arriver à une entente lui permettant de boucler le budget 1995.

L'enveloppe de 50 millions de dollars n'étant pas récente, le nouveau patron de l'Hôtel de Ville se défiera-t-il? Un gel des taxes foncières ainsi que l'abolition en deux ans de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels sont promis. Tout reste donc à démontrer lors du dépôt du budget prévu pour le 6 février.

Entre-temps, puisque M. Bourque n'a pas obtenu gain de cause, il envoie une image trouble du rôle de leader régional qu'il s'est attribué. Les événements risquent fort d'inquiéter les maires du Montréal métropolitain, réunis à la fin de novembre dernier en colloque, qui voyaient en Pierre Bourque le meneur que n'a jamais été Jean Doré.

Cela augure d'autant plus mal que Québec entend remettre entre les mains des autorités municipales certaines responsabilités. Outre M. Bourque, la région a bien peu d'épaules sur lesquelles s'appuyer.

Ce leadership ne peut être assumé par le maire de Longueuil, Claude Gladu. Avec 12 ans d'expérience politique, il a une méconnaissance de ses dossiers qui laisse pantois. A la récente présentation de son premier budget à titre de maire, il s'est borné à bafouiller et caquiller. Mais heureusement, l'homme a un chef de cabinet et quelques hauts fonctionnaires qui lui soufflaient les réponses.

Quant au maire de Laval, Gilles Vaillancourt, s'il a des ambitions — il lorgnerait entre autres la présidence de l'Union des municipalités —, il est associé à la grande famille libérale. A quelques mois de la tenue du référendum, cela pourrait bien être une tare face à Québec.

Reste donc Pierre Bourque qui prête au doute. Même dans son propre parti, une certaine grogne serait en train de poindre. Peut-être n'est-ce là qu'une situation mineure, propre aux jeunes formations? A moins que l'équipe de Vision Montréal ne soit, elle aussi, rattrapée par la réalité?

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B6	Montréal
Avis publics.....A4	Quelques flocons.
Classées.....B3	Max: -2
Culture.....B8	Québec
Économie.....B2	Quelques flocons.
Éditorial.....A6	Max: -3
Le monde.....A5	Détails en B 3
Mots croisés.....B3	
Les sports.....B5	

L'ENTREVUE

Mgr Turcotte, une espèce de cardinal «postmoderne»

PAGE B 1



L'ÉCONOMIE

Internet est là pour rester

PAGE B 2

LES ACTUALITÉS

Jacques Parizeau entame sa visite à Paris

PAGE A 4



## L'armée canadienne souffre d'un sérieux manque de leadership

Plusieurs militaires estiment qu'un grand ménage s'impose au plus haut niveau

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Les Forces armées canadiennes sont en crise et ce sont les officiers supérieurs de l'état-major qui sont à blâmer, disent plusieurs militaires et ex-officiers. Ils estiment qu'une purge s'impose au plus haut niveau.

Selon le colonel à la retraite Michel Drapeau, toute la controverse autour du comportement des soldats du Régiment aéroporté en Somalie et au Canada souligne la crise de leadership qui frappe l'armée et devrait inciter le ministre de la Défense nationale à purger l'état-major des Forces armées et à faire place à une nouvelle génération de leaders militaires.

«Une génération d'officiers doit quitter les Forces armées et faire place à une nouvelle génération ayant plus de crédibilité et d'autorité, dit-il. C'est indispensable, pour rétablir le moral au sein des troupes et la confiance au sein de la population.»

La semaine dernière, deux stations de télévision ont diffusé des bandes vidéo dans lesquelles des soldats et sous-offi-

ciers du Régiment aéroporté tiennent des propos racistes ou se livrent à des actes dégradants lors d'une séance d'initiation. Ces révélations font suite aux actes de certains militaires lors de leur séjour en Somalie de décembre 1992 à juin 1993.

Durant cette mission de paix de l'ONU,

VOIR PAGE A 8: ARMÉE

## Nouvelle hécatombe en Israël



PHOTO AP

LE RELAIS D'AUTOBUS de Beit Lid, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Tel Aviv, n'était plus qu'un lieu de ruines et de désolation hier après l'explosion d'une bombe que portait un commando suicide palestinien. On aperçoit les couvertures blanches qui recouvrent les corps de quelques unes des 19 victimes qu'a fait cet attentat. Nos informations en page A 5.

Selon la boule de cristal des sondeurs

## Les Québécois voteront NON le 19 juin prochain

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

À travers leur boule de cristal, les sondeurs prédisent que le référendum sur la souveraineté se tiendra le 19 juin et que le NON l'emportera.

En faisant la synthèse des analyses politiques de trois importants sondeurs, on en arrive à la conclusion que le rendez-vous référendaire ne peut être reporté à l'automne et que la cause du OUI est pratiquement vouée à l'échec.

■ Grégoire Gollin est président de la maison de sondage Créatec-Plus, qui se spécialise dans les études de marchés. Au cours des quinze dernières années, il a réguli-

rement effectué des sondages sur les intentions de vote fédérales et provinciales des Québécois. Cela principalement pour le Parti libéral du Québec.

■ Jean Noiseux est vice-président de la maison SONDA-GEM. Sociologue et chercheur, il a développé une expertise sur le comportement électoral des Québécois. Contrairement à M. Gollin, il est plutôt près des milieux souverainistes.

■ Claude Gauthier est directeur de recherche chez CROP, la plus importante maison de sondage du pays. Son expérience est vaste et sa compétence professionnelle est reconnue par tous les concurrents du milieu. A

VOIR PAGE A 8: SONDEURS

## La culture canadienne roule en Cadillac à Paris

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

À gauche, le Grand Palais, à droite, les Invalides, et en face, la tour Eiffel se détachent sur un ciel blanc. À Paris, la culture canadienne ne crèche pas sous les ponts, mais sur l'esplanade des Invalides. Elle roule même en Cadillac, dans un immense hôtel particulier de quatre étages et 2000 m<sup>2</sup>. Une adresse qui abrita jusqu'à la fin des années 60 la comtesse d'Harcourt et qui se détaille, au bas mot, entre 15 et 18 millions de dollars.

Pourtant, l'esplanade des Invalides n'est pas un haut lieu de la culture parisienne. C'est un quartier de fonctionnaires triste, déserté dès 18h et où les touristes se sentent un peu perdus entre le dôme rutilant qui abrite Napoléon 1<sup>er</sup> et le pont Alexandre III qui mène aux Champs Élysées. Pas vraiment l'endroit idéal pour une lecture de poésie ou un petit concert de jazz intime.

Que voulez-vous, explique le nouveau «ministre» responsable de la culture à l'ambassade

canadienne à Paris, Émile Martel, en 1967, tout ce que souhaitait le gouvernement de l'époque, c'était une vitrine à côté du quai d'Orsay (le ministère des Affaires étrangères). Histoire de faire un peu d'ombre aux relations entre Québec et un certain général... Déjà la culture était un merveilleux prétexte à querelles politiques!

Est-ce toujours le cas, alors que Québec et Ottawa rivalisent de diplomatie dans la capitale française?

Toujours est-il que c'est ce moment qu'a choisi le ministère des Affaires extérieures pour entreprendre la rénovation au coût de deux millions de dollars de cet immeuble qu'il fut longtemps question de vendre tant le précédent gouvernement ne savait plus quoi en faire. L'histoire du 5 rue de Constantine a tout du roman-feuilleton. À la fin des années 80, on avait envisagé de le transformer de fond en comble, selon les plans de l'architecte de l'opéra Bas-

VOIR PAGE A 8: CULTURE

Les trois morts de Mirabel

## Le pilote avait reçu le feu vert

Une erreur de communication serait la cause du drame

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Une erreur de communication serait à l'origine de l'accident qui a coûté la vie à trois employés de la compagnie Canadien samedi à l'aéroport de Mirabel. Trois enquêtes sont en cours pour déterminer pourquoi le capitaine du Boeing de la Royal Air Maroc a reçu l'autorisation de circuler, projetant dans une chute mortelle les employés qui dégringolaient les ailes de l'appareil.

Selon les informations données hier par la Police municipale de la ville de Mirabel, les trois hommes qui ont péri étaient âgés de 32, 37 et 48 ans et habitaient respectivement Saint-Jérôme, Bellefeuille et Saint-Louis-de-Terrebonne. Leurs noms n'ont toutefois pas été rendus publics.

Ces employés, qui étaient juchés à bord de nacelles ancrées dans des camions pour procéder au dégivrage des ailerons arrière du Boeing, ont été violemment projetés au sol samedi vers 16 heures quand l'appareil s'est

VOIR PAGE A 8: PILOTE

LE MONDE

L'effet Gaillot prend de l'ampleur

VOIR PAGES A 5 ET B 4



Mario Dumont au Devoir

## La souveraineté, un moyen de pression sur le Canada

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Mario Dumont n'est pas souverainiste. Et pour lui, un vote en faveur de la souveraineté doit être utilisé avant tout comme un moyen de pression afin d'obtenir une nouvelle union économique et politique avec le Canada, a expliqué en entrevue au Devoir, samedi, le député de Rivière-du-Loup.

En outre, le chef de l'Action démocratique croit que si la question posée au référendum est celle proposée par le PQ dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté, on se dirige vers une victoire du NON ou un OUI de faible majorité. Dans un cas comme dans l'autre, rien n'est réglé, selon lui.

C'est pourquoi son parti, qui a reçu l'appui de 6,5 % des électeurs le 12 septembre, souhaite qu'au référendum, le gouvernement demande aux Québécois de se prononcer sur une option qui risque selon lui de rallier une majorité de «60 % et quelque»: celle de proposer une nouvelle union Québec-Canada qui implique toutefois que si le Canada dit NON, le Québec exerce sa souveraineté.

A ses yeux, un vote en faveur de la souveraineté obte-



Mario Dumont

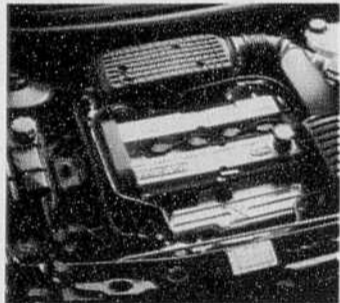
VOIR PAGE A 8: DUMONT

# La nouvelle Contour GL 1995 Incontournable et abordable.

## 16 895\$\*



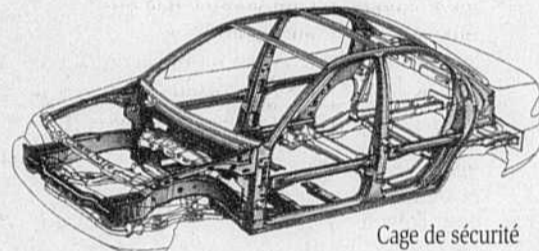
Habitacle intérieur conçu pour offrir confort, commodité et sécurité. Les commandes éclairées, les ceintures de sécurité à hauteur réglable, et les vitres teintées ne sont que quelques-uns des nombreux équipements qui sauront vous plaire.



Moteur Zetec 2 litres à 4 cylindres en ligne avec double arbre à cames en tête et 16 soupapes qui développe 125 chevaux.



Sièges conçus pour vous empêcher de glisser vers l'avant, sous les ceintures de sécurité, en cas d'accident.



Cage de sécurité ultra-robuste en acier qui vous assure un maximum de protection lors de collision frontale, latérale ou arrière.



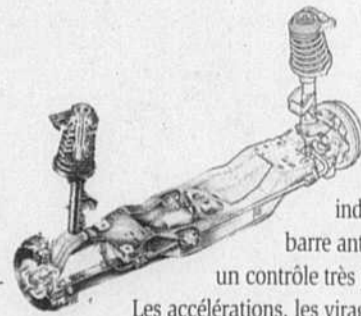
Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande électrique.



Nouveau filtre MicronAir qui élimine le pollen et les poussières de la route avant qu'ils ne pénètrent dans la voiture.



Sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant.



Suspension arrière à roues indépendantes avec barre antiroulis qui assure un contrôle très précis des roues. Les accélérations, les virages et les freinages se font ainsi plus en douceur.



**36 GARANTIE**  
pare-chocs à pare-chocs  
**60 SANS FRANCHISE**

**ASSISTANCE ROUTIÈRE**

Pour tout renseignement,  
1 800 561-FORD



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750\$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

**Chez vos concessionnaires Ford du Grand Montréal**

**ENCORE PLUS POUR VOUS!**

## • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

### POUDRE CALCAIRE DANS LA TAWACHICE

Lac-aux-Sables (PC) — Les employés du ministère québécois de l'Environnement et de la Faune s'affaiblissent toujours hier à répandre de la poudre calcaire dans la rivière Tawachice et le lac Maskesti, dans Portneuf, affectés depuis la veille par l'écoulement de 70 000 litres d'acide sulfurique, à proximité de la petite municipalité de Lac-aux-Sables. Peu avant 10h, samedi, 28 des 44 wagons d'un convoi ferroviaire du Canadien National (CN) parti de Mines Noranda, en Abitibi, ont déraillé. De l'acide sulfurique s'est écoulé de sept des wagons, polluant ainsi la rivière Tawachiche et le lac Maskesti. Dix-huit de ces wagons se sont retrouvés couchés sur la voie, deux à l'embouchure du cours d'eau et les autres sur les rives du lac, a précisé hier le CN, par voie de communiqué. Un wagon a complètement été submergé par les eaux. Les sept wagons situés en bordure du lac Maskesti présentent des fuites et les experts du CN, d'Environnement Canada, d'Environnement Québec, de Transports Canada et de la Sécurité civile tentaient hier d'évaluer le sérieux de la situation, de définir les dispositions à prendre pour protéger population et environnement, ainsi que de rétablir la circulation ferroviaire.

### POUND: LANDRY N'A RIEN COMMENTÉ

(PC) — Le vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, a formellement démenti hier avoir fait un quelconque commentaire sur des déclarations qu'aurait faites Dick Pound, membre canadien du Comité international olympique. «Contrairement à ce qu'a affirmé un article de la Presse Canadienne (...), Bernard Landry n'a fait aucun commentaire à quelque média que ce soit quant aux propos qui ont été récemment attribués par la Presse Canadienne à Dick Pound», signale un communiqué émis à Montréal par le bureau du ministre. L'article en question faisait état des réactions de membres du gouvernement péquiste aux propos de M. Pound affirmant que l'éventualité de la souveraineté du Québec demeurerait le principal obstacle pour l'obtention des Jeux de 2002 par la ville de Québec. Il y était indiqué que «le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, a pour sa part réclame la démission de Dick Pound lors d'une émission de radio». «Cette pseudo-information (...) est une pure fabrication», poursuit le communiqué qui note que si M. Landry a participé à une tribune téléphonique, vendredi, au réseau Radiomédia, le dossier de Québec 2002 n'y a nullement été abordé, ni «au cours de cette émission, ni devant aucun autre média».

### DÈCÈS DE LA MÈRE DE «J.F.K.» À 104 ANS

New York (Reuter) — Rose Kennedy, la mère de l'ancien président John F. Kennedy assassiné à Dallas en novembre 1963, est décédée hier à l'âge de 104 ans, a rapporté la chaîne américaine CNN. Née Rose Fitzgerald le 22 juillet 1890, la mère de l'ancien président était en mauvaise santé depuis plusieurs années. Elle s'est éteinte à Hyannisport, au cap Cod, où la famille possède une grande propriété. Quatre des neuf enfants de Rose Kennedy sont décédés de mort violente. Son fils aîné, Joseph, a été tué pendant la Seconde Guerre mondiale; une fille, Kathleen, est morte en 1948 dans un accident d'avion; le président John F. Kennedy a été assassiné en 1963 et en 1968, le sénateur Robert F. Kennedy a été assassiné lui aussi, à Los Angeles.

### KOBE: 4935 MORTS

Kobe (Japon) — La pluie s'est abattue hier sur Kobe, cinq jours après le tremblement de terre qui a dévasté une partie de la ville, sans ralentir une gigantesque opération logistique lancée par les autorités pour approvisionner la population, rétablir l'eau et l'électricité, et réparer les principales voies d'accès à la cité-martyre. Alors que le dernier bilan de la catastrophe faisait état hier soir de 4935 morts, 25 902 blessés et 176 disparus, la priorité était désormais de rétablir au plus vite les services essentiels pour une population traumatisée de 1,5 million de personnes, et de préparer la reprise de l'activité économique dans le second port du Japon. Sous des trombes d'eau, une noria de pelleteuses, de grues et d'engins de travaux publics continuaient à débayer sans relâche la ville et surtout les routes alentour. Des tronçons d'autoroutes suspendues, effondrés, étaient dégagés tandis que d'autres sections étaient renforcées par des empilement de poutres métalliques. Dans Kobe, dont l'accès restait difficile en raison des embouteillages sur les voies restées ouvertes, d'importants stocks de vivres sont désormais constitués dans les entrepôts municipaux et les centres d'hébergement où 190 000 personnes privées de toit ont trouvé refuge. Des petites boutiques d'alimentation ou restaurants ont rouvert ici et là, et même certains grands magasins.

Tournée latino-américaine du premier ministre canadien

## ALENA: unissons-nous pour faire contrepoids aux Américains, dit Chrétien

Buenos Aires (PC) — Les pays latino-américains doivent s'allier avec le Canada et le Mexique au sein d'une économie de libre-échange pour faire contrepoids à la puissance économique américaine, affirme le premier ministre Jean Chrétien dans une entrevue publiée ce week-end dans un des principaux quotidiens d'Argentine, à l'occasion de sa visite dans ce pays.

«Nous devons rester unis parce que les États-Unis vont s'efforcer de nous diviser autant que possible», a déclaré M. Chrétien au cours de l'entrevue accordée au journal *La Nación*, publié en espagnol. L'entrevue s'est déroulée à Ottawa, avant le départ du premier ministre. Les États-Unis ont toujours voulu signer des ententes commerciales

bilatérales avec les pays de cette région du monde, ce qui les placerait en situation avantageuse, au centre de l'activité commerciale de cette zone, a déclaré M. Chrétien. «C'était leur objectif dès le début.»

Mais le Canada a travaillé fort pour faire entrer le Mexique dans l'Accord nord-américain de libre-échange, aux côtés des États-Unis, et a fait pression ensuite pour y inclure le Chili et en faire une entente quadrilatérale. Le Chili devrait devenir membre de l'ALENA en 1996.

«Les plus petits comme le Canada, le Mexique, le Chili... doivent unir leurs efforts», a-t-il dit. Après l'étape argentine, M. Chrétien se rendra au Chili, au Brésil et au Costa Rica pour

contribuer à y nouer de nouvelles relations commerciales et stimuler les liens existants. Le gouvernement fédéral a évalué à environ 400 millions \$ CAN la valeur des contrats qui pourraient être annoncés ou signés pendant son voyage.

M. Chrétien est un ardent défenseur de l'idée d'un libre-échange à la grandeur des Amériques. En décembre, 34 pays se sont réunis à Miami et ont convenu de travailler à la concrétiser d'ici 2005.

«D'ici 10 ans de la Déclaration de Miami, la majorité des autres pays pourraient faire partie de l'ALENA, ce qui signifie que le libre-échange sera instauré dans toutes les Amériques», dit-il.

O. J. Simpson au banc des accusés

## Ouverture du «procès du siècle»

Los Angeles (Reuter) — Sept mois après sa célèbre course-poursuite qui avait tenu en haleine ses compatriotes rivés à leurs téléviseurs, la vedette du football américain O.J. Simpson est aujourd'hui au banc des accusés à l'occasion de ce qu'on appelle déjà aux États-Unis le «procès du siècle».

Le footballeur noir est inculpé du meurtre, le 12 juin, de sa femme, Nicole Brown Simpson — une beauté blanche de 35 ans — et de son petit ami, Ron Goldman, âgé de 25 ans. L'affaire réunit tous les ingrédients nécessaires pour faire les choux gras de la presse populaire: sexe et beauté, argent et gloire, violence et célébrités.

Le procès, qui doit durer en tout six mois, sera retransmis en direct dans tous les foyers américains. La presse étrangère s'y intéresse aussi, avec des équipes de télévision venues des quatre coins du monde, de l'Allemagne au Japon.

Avant même la prestation à la barre du premier témoin, les Américains se sont fait une opinion: d'après un sondage, l'écrasante majorité d'entre eux croit d'ores et déjà à la culpabilité du footballeur. Ce dernier, qui risque la perpé-

tuité, a l'intention de plaider non coupable.

L'accusation va s'efforcer de détruire son image de «nice guy» («type bien sous tous rapports») qui, issu d'un ghetto noir de San Francisco, a réussi à gravir tous les échelons de la célébrité par le travail et l'honnêteté.

Le procureur tentera de le présenter comme un tyran brutal qui a épié, menacé et battu sa femme tout au long de leurs 17 années de mariage avant de la tuer dans un accès de jalousie.

En l'absence de témoin, et l'arme du crime n'ayant pas été retrouvée, l'accusation compte beaucoup sur les preuves circonstancielles pour étayer sa version du meurtre.

Cinq jours après l'assassinat de son épouse devant la maison du couple, pas moins de 95 millions de téléspectateurs américains avaient suivi en direct la course-poursuite haletante, sur les autoroutes de Los Angeles, entre O.J. Simpson en fuite au volant d'une voiture et les policiers venus l'arrêter.

Le footballeur, que l'on disait à l'époque suicidaire, s'était finalement rendu aux autorités.

## Un club sélect au féminin

«Les Compagnes du Bas-Canada» regroupe 15 des femmes les plus puissantes du Québec

KATIA GAGNON  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les groupes informels d'amis ont longtemps été un outil privilégié contribuant à la réussite des hommes évoluant dans certains milieux. Mais aujourd'hui, la tactique n'est plus réservée qu'à ces messieurs: 15 des femmes les plus puissantes du Québec forment, depuis plusieurs années, un club sélect d'ou est exclu tout représentant de l'autre sexe.

«C'est une belle amitié de femmes. C'est évident que, parfois, ça suscite des cris et des grincements de dents», dit Liza Frulla

directrice du très sérieux quotidien *Le Devoir*. Et tout ça au sein d'un club baptisé «Les Compagnes du Bas-Canada», pour parodier les clubs ultra masculins formés au début du siècle.

En fait, le groupe rassemble les personnalités les plus hétéroclites: si certaines sont moins connues du grand public, on y retrouve notamment la chanteuse Edith Butler, la relationniste Francine Chalout, la juge Michèle Demers, sans oublier l'animatrice Denise Bombardier, la «présidente-fondatrice-dictatrice-reine», lance en riant la députée libérale Liza Frulla.

Il y a quelques années, pour donner un signe tangible de leur solidari-

té, les «filles», toutes dans la jeune cinquantaine, se sont même rendues à un spectacle de Clémence Desrochers costumées en religieuses, «pour montrer qu'on est toutes des sœurs», dit Liza Frulla. De même, au récent cocktail qui célébrait le 85<sup>e</sup> anniversaire du *Devoir*, Mme Frulla était la seule députée libérale présente.

Si les discussions lors des réunions sont souvent animées, on évite le plus souvent d'aborder les sujets politiques... qui risqueraient d'attiser la pomme de discorde. «Nous sommes toutes assez professionnelles pour ne pas mêler notre métier et nos amitiés», dit l'ancienne ministre de la Culture.

«Nous sommes très fières d'avoir ensemble une belle chimie. Chacune fait son travail et chacune a ses opinions politiques. Louise [Beaudoin] par exemple, sait qu'elle ne me convaincra jamais... et vice-versa», ajoute-t-elle.

Aux dernières élections, le groupe a autant célébré la victoire de Mme Beaudoin dans Chambly que celle de Liza Frulla dans Marguerite-Bourgeoys.

Lors de leurs réunions, alors qu'elles ont parfois des «invitées spéciales», telle la femme du premier ministre Parizeau, Lisette Lapointe, on chante, on danse, on rit. «Clémence nous livre un monologue au dessert, Edith nous chante de nouvelles chansons en primeur», explique Mme Frulla.

Typiquement féminin, ce groupe? «C'est une belle amitié de femmes. C'est évident que parfois, ça suscite des cris et des grincements de dents. Mais ce n'est pas un club nécessairement féminin», dit-elle.

Si l'atmosphère est conviviale, le club n'en demeure pas moins sélect. Le nombre de membres est pour l'instant limité à 15 — «On ne veut pas devenir un gros club social» —, et les hommes sont définitivement exclus. «On invite parfois les conjoints... mais c'est tout», dit Mme Frulla.

## Elle est tombée!



PHOTO JACQUES NADEAU

**ENFIN LA NEIGE!** Après la pluie, le brouillard et la bruine, qui avaient aspergé Montréal et une bonne partie du Québec la semaine dernière, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie hier sur leurs traîneaux au parc Lafontaine de Montréal.

Avis aux intéressés, quelques flocons sont attendus pour tapisser la métropole québécoise aujourd'hui. Le soleil, on le sait fort bien, n'a pas dominé le ciel du sud du Québec depuis plus de dix jours et la masse nuageuse se fera encore persistante lors des deux prochains jours. Les températures continueront d'être légèrement au-dessus des normales de saison dans la plupart des régions. Vivement l'hiver! Heureusement que février n'est plus très loin...

## METTEZ DU PUNCH À VOTRE PRÉSENTATION



Copie couleurs digitale

1<sup>ère</sup> qualité79¢ CH.  
(8 1/2 X 11)

Diminuez vos dépenses de photocopie.

• Copieur (duplicateur haute qualité) ultra rapide (85 copies/minute), de 2,5¢ à 5¢ la copie (assemblage/brochage, papier 8 1/2 x 11).

Copieurs réguliers (libre-service) (8 1/2 x 11")

1 à 200 copies	5¢/chacune
200 à 700 copies	4¢/chacune
700 à 1000 copies	3,5¢/chacune
1000 et plus	3¢/chacune

Grosses quantités recto/verso, 2,5¢ la copie.

Nous pouvons également faire le travail à votre place. Informez-vous de nos tarifs.

Gagnez l'estime de vos collègues de travail: utilisez la qualité.

• Nous vous offrons un service de copie couleurs de première qualité

• Impressionnez vos collègues et profitez de nos services et produits de haute qualité: reliure, laminage, plastification, assemblage, brochage, cartons et papiers couleurs spéciaux, estampes et acétates.

COPIE RAPIDE

DU VIEUX MONTRÉAL

480, boul. St-Laurent 843-9336  
à deux pas du palais de justice

HIVER ACTIF



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3X2

Fax: (514) 845-7874 TEL: (514) 845-8888

La maîtrise des intangibles

LES ACTUALITÉS

Parizeau: Paris devra aider un Québec souverain

AGENCE FRANCE-PRESSE

La France devra aider «politiquement» le Québec en cas de victoire du OUI au référendum sur l'indépendance, a déclaré à l'AFP le premier ministre souverainiste du Québec, Jacques Parizeau, qui entame demain une visite officielle de quatre jours à Paris.

«Nous allons avoir (...) besoin de la France, à un moment donné, après le référendum, dans la mesure où on [le] gagne», a déclaré M. Parizeau (64 ans) dans un entretien accordé à l'AFP à la veille de son départ pour Paris. D'ici là, a-t-il dit, «il faut que le sens de notre démarche soit aussi bien compris que possible par la France et ses dirigeants. C'est fondamental pour nous».

M. Parizeau avait auparavant affirmé avoir assisté, au cours des dernières années de gouvernement [provincial] libéral, à une «sorte de glissement dans les rapports entre le Québec et la France». «Ce n'est pas vraiment la faute des Français, a-t-il dit. C'est ici que, petit à petit, on laissait s'atténuer des rapports qui avaient été très étroits à une certaine époque».

«Ça n'avait jamais de caractère dramatique, c'était une sorte d'indifférence», a ajouté le premier ministre québécois, mais «il y avait aussi le désir de ne pas heurter Ottawa, qui pratiquait un jeu de balancier très compliqué». M. Parizeau, au pouvoir à Québec depuis la victoire du Parti québécois aux élections provinciales du 12 septembre dernier, a expliqué que si une majorité de Québécois se prononcent pour l'indépendance lors du référendum qui doit être organisé d'ici à la fin de l'année, «le Québec deviendra un pays souverain dans l'année qui suit».

«A ce moment-là, les autorités françaises doivent nous donner, politiquement, un coup de main», a poursuivi M. Parizeau: «il est très important que

la France puisse dire: «vous avez gagné le référendum (...), et bien, le Québec est devenu un pays souverain». Le premier ministre du Québec a toutefois souligné qu'il ne fallait «pas brusquer les démarches» et qu'il était «inutile de discuter de cette question avant qu'elle ne se pose». «Mais il faut qu'on se parle, qu'on se comprenne» des deux côtés de l'Atlantique.

M. Parizeau a insisté sur le fait que la politique officielle française de «non-ingérence et non-indifférence» lui convenait très bien jusqu'à ce que les Québécois se déterminent, ajoutant que «personne n'a à prendre de décision avant que le référendum ne soit gagné».

Le premier ministre a rappelé que l'avant-projet de loi sur la souveraineté avait déjà été distribué «dans tous les foyers» et que des commissions de consultation populaire, dont 15 régionales, commenceront leurs travaux le 6 février. C'est, a-t-il dit, «un exercice démocratique comme jamais on n'en a fait dans ce pays».

Le premier ministre du Québec a réaffirmé qu'il n'avait pas encore choisi la date à laquelle aura lieu le référendum: «mon choix n'est pas fait, je tiens à ce qu'on soit prêt».

Il s'est toutefois réjoui de la progression du soutien à la cause souverainiste dans les derniers sondages même si celle-ci reste encore minoritaire dans l'opinion: «j'ai bon espoir, à l'heure actuelle. Je pense bien que nous allons gagner ce référendum». Mais, a-t-il souligné, «pas d'enthousiasme prématuré».

M. Parizeau, qui arrive aujourd'hui à Paris, sera notamment reçu par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé (le 24), le président du Sénat, René Monory (le 25), le président François Mitterrand et le premier ministre Édouard Balladur (le 26).



Suzanne Tremblay et Louis Plamondon, coprésidents de la campagne.

Le BQ lance sa campagne de financement

PRESSE CANADIENNE

Le Bloc québécois a officiellement lancé sa campagne de financement et de recrutement hier, grâce à laquelle il souhaite recueillir 1,76 million \$ et l'adhésion de 7000 à 10 000 nouveaux membres.

Le Bloc se donne jusqu'au 31 mars pour amasser les fonds dont il a absolument besoin en cette année référendaire, avec deux élections complémentaires dans Brome-Missisquoi et Saint-Henri-Westmount à financer en plus.

Les deux coprésidents de la campagne, les députés Suzanne Tremblay (Rimouski-Témiscouata) et Louis Plamondon (Richelieu), ont rencontré la presse hier à Montréal à l'issue de la dernière d'une dizaine de réunions d'organisation en vue de cette campagne de financement. Les gens du Bloc y reçoivent la formation nécessaire et les arguments à livrer pour convaincre de futurs donateurs ou membres.

Cela en prendra des arguments car, en février, les souverainistes seront

solicités et pour la campagne référendaire, et par le Bloc québécois, et par le Parti québécois. Toutefois, les deux partis ne s'adressent pas entièrement à la même clientèle, prend soin de préciser le député Plamondon. Le Bloc a 96 000 membres et 16 500 donateurs non membres, soit 112 500 personnes. De ce nombre, 60 000 ne sont pas membres du Parti québécois, soulignait-il. De fait, c'est précisément 1 756 811 \$ que le Bloc espère amasser, avec un objectif précis pour chaque comté. Pour la dernière campagne, l'objectif était de 1 million \$ et le Bloc avait recueilli 1,2 million \$.

Même s'il œuvre sur la scène fédérale, le Bloc se soumet à la législation québécoise sur le financement des partis politiques, qui est plus restrictive que la fédérale. Ainsi, il n'accepte des dons qu'en provenance de particuliers, et ce avec un maximum de 5000 \$. Par sa campagne de recrutement, le Bloc souhaite vendre entre 7000 et 10 000 cartes de membre supplémentaires.

«Affaires» Guy Bertrand, Pierre Bourgault

Nuages dans le ciel souverainiste

Québec (PC) — Le nuage qui a assombri le ciel souverainiste, la semaine dernière, avec les affaires Guy Bertrand et Pierre Bourgault a donné des humeurs diverses au bureau du premier ministre Parizeau et parmi des responsables régionaux du Parti québécois.

En particulier, la sortie de Me Guy Bertrand, qui a mis en doute la légalité du processus référendaire qu'il a qualifié de «suicidaire», en a inquiété et agacé certains. Mais les plus aguerris, les vieux habitués des luttes souverainistes, ont affiché une attitude plus flegmatique.

«Ouais, c'est dur à prendre. Le pire dans tout cela c'est d'avoir à se battre en plus contre des amis, contre des personnes supposément de notre bord», a commenté un adjoint de ministre, l'air abattu.

Une autre personne, du cabinet du premier ministre celle-là, a mal pris le virage de l'avocat Bertrand, connu jusque là comme un radical de l'indépendance. «Veux-tu bien me dire qu'est-ce qui lui a pris, à celui-là, à elle laissée tomber».

D'autres cependant, comme Michel Carpentier, ex-conseiller de René Lévesque et revenu au bunker après l'élection du PQ, prennent la déclaration choc de Me Bertrand en philosophie. «Il faut s'attendre à ça dans une campagne référendaire ou électorale. Ce n'est pas si grave que ça peut en avoir l'air», explique M. Carpentier d'un ton détaché comme pour vouloir dire «on en a déjà vu d'autres».

Un ancien collègue de bureau de Me Bertrand, l'avocat Gilles Grenier, président du PQ de la région de Québec, a dit, en prenant connaissance des propos, qu'il a «sourit un peu, connaissant l'homme». Me Grenier ne croit pas que ces paroles causeront un grand tort à la cause souverainiste. «Si le vote avait lieu la semaine prochaine ou si cette déclaration avait été faite en pleine campagne référendaire, je serais plus inquiet», a dit le président ré-

gional. Ce dernier s'est interrogé sur «l'utilité» d'une telle sortie de Me Bertrand qui, au fond, rejoint la thèse du gouvernement Parizeau, «sauf que Me Bertrand soumet 19 questions au lieu d'une». Les déclarations et le virage de Me Bertrand ont reçu une vaste diffusion et suscité moult commentaires. Le fait qu'il s'agisse, cette fois-ci, d'un indépendantiste convaincu qui met des bâtons dans les roues pourrait expliquer tout ce branle-bas.

On a été habitué depuis la formation du PQ, en 1968, à voir des fédéralistes rallier le camp des souverainistes au fil des années, à tel point que c'en est devenu presque banal aujourd'hui, à moins d'avoir affaire à une forte personnalité.

La semaine dernière, le Chemin de Damas a été parcouru de provenance inverse et il a provoqué son effet. L'avocat de Québec, candidat à la succession de René Lévesque en 1985, explique qu'il a connu le sien au cours de la dernière campagne électorale, «quand j'ai cessé d'être borné».

«Une parole m'a fait réfléchir au cours de la campagne électorale et qui dit que l'on ne peut passer sa vie à vouloir se séparer; il faut finir par apprendre à vivre ensemble», a confié Me Bertrand à la Presse canadienne, en ajoutant qu'il est cependant trop tôt pour affirmer qu'il voterait NON au référendum.

Me Bertrand précise que deux événements l'ont profondément marqué ces derniers temps: d'abord la maladie de Lucien Bouchard ou des milliers de Québécois lui ont témoigné leur estime, «même ceux qui ne partagent pas ses opinions politiques, ce qui signifie qu'on est tous de la même famille».

Ensuite, ajoute-t-il, «le fait qu'un pays [le Canada] permette qu'un parti politique qui veut briser ce même pays soit l'opposition officielle [à Ottawa] est tout à l'honneur de ce pays-là et je ne suis pas sûr que, s'il y avait neuf provinces françaises et une anglaise, on aurait été aussi tolérant».

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16h 00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, NO: 93-13330, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse, -vs- MARLENE AUGUSTIN, Partie défenderesse. Le 2ème jour de février 1995, à 10h00, au 3196 RICHMOND, LONGUEUIL, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MARLENE AUGUSTIN, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Honda Accord, couleur beige, 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: RICHARD LAURIN, Huissier du district de LONGUEUIL, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, NO: 93-10481, 93-10480, 93-10905, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse, -vs- MICHEL BOUTIN, Partie défenderesse. Le 2ème jour de février 1995, à 12h00, au 2490 VILLER, LONGUEUIL, Qc, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MICHEL BOUTIN, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque Pontiac Firefly, 1988. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: RICHARD LAURIN, Huissier du district de LONGUEUIL, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE DIV. PETITES CREANCES, NO: 505-32-002479-948, CASTOR VERDIEU, Partie demanderesse, -vs- LUCIEN DUCHESNE, DOMINIQUE MAILLOUX, Partie défenderesse. Le 6ème jour de février 1995, à 11h00, au 2034 PAPINEAU, LONGUEUIL, Qc, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: LUCIEN DUCHESNE et DOMINIQUE MAILLOUX, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule de marque GMC, modèle C25, 1984, couleur bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL LACHAPPELLE, huissier du district de LONGUEUIL, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, NO: 93-10316, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse, -vs- MARC-ANDRÉ MOUTON, Partie défenderesse. Le 2ème jour de février 1995, à 10h00, au 133 ST-CHARLES, LONGUEUIL, Qc, district de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MARC-ANDRÉ MOUTON, saisis en cette cause, consistant en: télévision couleur, 26 pouces, RCA; lecteur disque Compact AD 321; égalisateur de son ADC SP-100S1; amplificateur Fisher CA-28, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: RICHARD LAURIN, huissier du district de LONGUEUIL, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

cette cause, consistant en: télévision couleur RCA, 26 pouces; lecteur disque compact AD 321; amplificateur Fisher CA-26; deux haut-parleurs Pioneer; etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: RICHARD LAURIN, huissier du district de LONGUEUIL, (514) 679-0975, Fax 679-0976, FORGET, JODOIN & ASSOCIES, HUISSIERS, 460, St-Charles-O, # 301 Longueuil, Qc, J4H 1G4.

Prenez avis que Filia CHATSATHANASSIOU, domiciliée domiciliée au 58, rue de Paris, Dollard-des-Ormeaux, Québec, H9B 2X6, Canada, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Filia CAGIANOS.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie GESTION MAURICE RICHARD INC. constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Longueuil, Québec demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies. Ce 19 janvier 1995. BYERS CASGRAIN, Procureurs de la compagnie.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM LE GROUPE Boudreau Richard INC.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE LE GROUPE Boudreau Richard INC.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: DEVELOPPEMENT 700 DE LA MONTAGNE INC., dument incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 9515, boul. Lasalle, dans la ville de Lasalle, dans le district de Montréal, province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que l'ordonnance de séquestre à été rendue le 20e jour de décembre 1994 contre la débitrice précitée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31e jour de janvier 1995, à 13h30, au bureau du Séquestre Officiel au 5, Place Ville-Marie, 8e étage, bureau 800, Montréal (Québec).

AVIS est par les présentes donné que la débitrice précitée a déposé une cession de la 13e jour de janvier 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31e jour de janvier 1995, à 14h00, au Bureau du séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, bureau 800, Montréal (Québec).

RENSEIGNEMENTS Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sont priées de communiquer avec Mme France Pigeon, c.g.a., Syndic.

RENSEIGNEMENTS Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sont priées de communiquer avec Mme France Pigeon, c.g.a., Syndic.

RENSEIGNEMENTS Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sont priées de communiquer avec Mme France Pigeon, c.g.a., Syndic.

355, Des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9 Tél.: 849-2100 Téléc.: 849-9292

ORDRE est donné à DAVID MURRAY REED, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DAVID MURRAY REED. Lieu: Montréal Date: Ce 20 janvier 1995 MICHEL MARTIN, G.A.

HIVER ACTIF PARTICIPATION

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

\* EDS.44868.A LCP.43854.F Le mardi 7 fév. 1995 Le mardi 14 fév. 1995 Région Richelieu PORTES COULISSANTES ACoustIQUES EN ACIER ET RAILS ET ACCESSOIRES

CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS DANS DIVERSES MUNICIPALITÉS DU SECTEUR DES SEIGNEURIES Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Envergure: 2 000 000 \$ Prix du d.a.o.: 25 \$

CMO.54402.A Le mardi 21 fév. 1995 Centrales LG-2, LG-3 et LG-4 Territoire de la Baie James INSTALLATION ET MODIFICATION DE NOUVEAUX APPAREILS DE COMMANDE ET DE TÉLÉPHONIE, D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE EXISTANTS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Envergure: 2 500 000 \$ Prix du d.a.o.: 125 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.e.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. Garantie de soumission: 10 % du montant total La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur. L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est, 2e étage, bureau 2-007, Montréal (Québec) H2L 4M8 Pour renseignements: (514) 840-4903

NOTE: Une séance d'information aura lieu le 27 janvier 1995 à 10 h 00.

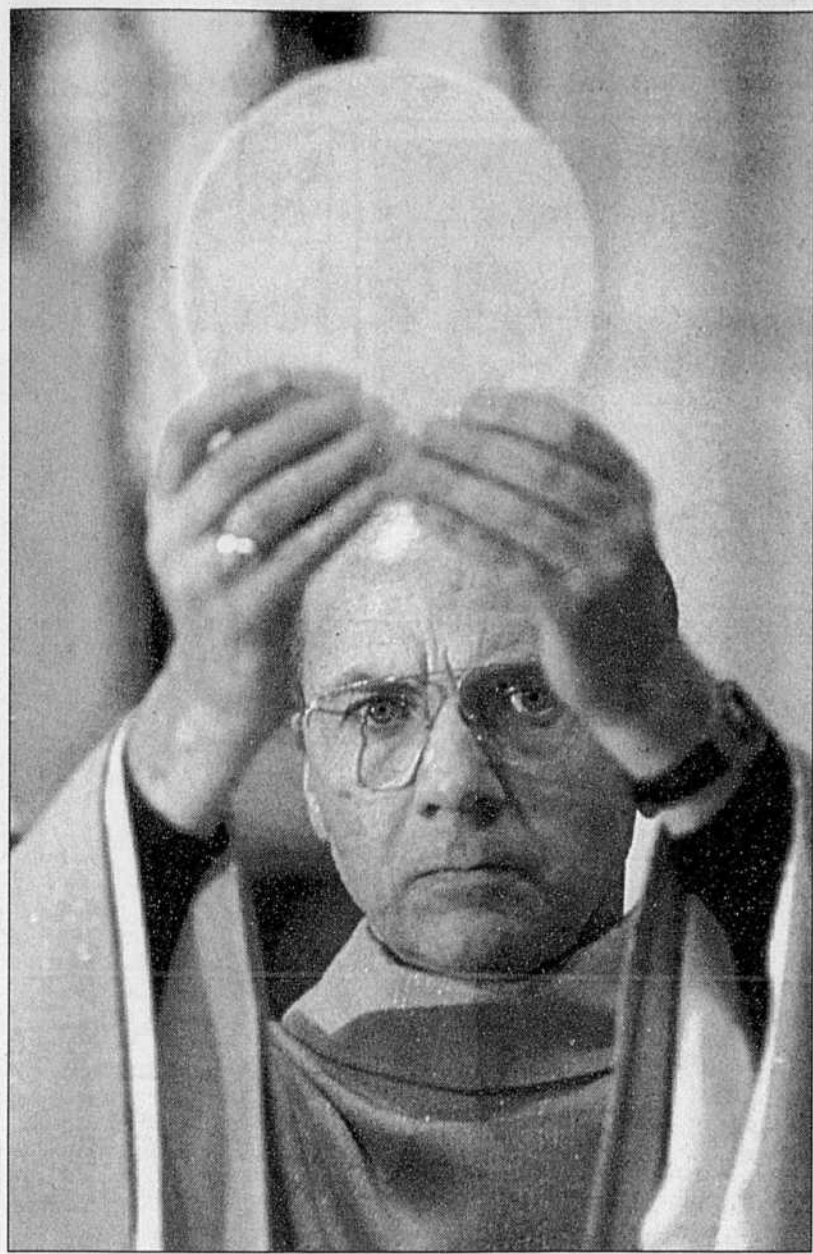
Appel d'offres Ville de Montréal Service de la circulation et du transport Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour: SOUMISSION 8146 Date d'ouverture: 1er février 1995 Installation et modification de systèmes de feux de circulation à divers endroits de la ville de Montréal Documents disponibles au Service de la circulation et du transport Division de la circulation 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.500 (872-5777) Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 4 000,00 \$ doit accompagner cette soumission. Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable ad montant de 96,64 \$ T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 23 janvier 1995. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R-005 au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires. Montréal, le 23 janvier 1995 Le greffier, Léon Laberge

Appel d'offres Ville de Montréal Service du Génie Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour: SOUMISSIONS: Date d'ouverture: le 08 février 1995 DESCRIPTION 9422 Système anti bélier, usine de pompage Vincent d'Indy. Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 150 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission. 9423 Systèmes anti bélier, usine de pompage Mc Tavish. Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 300 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission. Documents disponibles au Service du génie Module de la gestion des eaux Division de la gestion des réseaux 700, rue Saint-Antoine Est - bureau 9.200 (872-4625) Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres à compter du 23 janvier 1995, contre un dépôt de 64,10 \$ (non remboursable) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires. Montréal, le 23 janvier 1995 Le greffier, Léon Laberge

Appel d'offres Ville de Montréal Service du Génie Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour: SOUMISSIONS: Date d'ouverture: le 08 février 1995 DESCRIPTION 9422 Système anti bélier, usine de pompage Vincent d'Indy. Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 150 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission. 9423 Systèmes anti bélier, usine de pompage Mc Tavish. Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 300 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission. Documents disponibles au Service du génie Module de la gestion des eaux Division de la gestion des réseaux 700, rue Saint-Antoine Est - bureau 9.200 (872-4625) Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres à compter du 23 janvier 1995, contre un dépôt de 64,10 \$ (non remboursable) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires. Montréal, le 23 janvier 1995 Le greffier, Léon Laberge

LE DEVOIR

## LE MONDE



Mgr Jacques Gaillot a célébré sa dernière messe hier dans la cathédrale d'Evreux en présence de milliers de fidèles.

## Mgr Gaillot se réjouit de l'effet qu'il produit

Il célèbre une messe devant plusieurs milliers de personnes

Évreux (AFP) — L'évêque français Jacques Gaillot, révoqué de son diocèse le 13 janvier par le Vatican, s'est réjoui hier, dans un message à la foule rassemblée pour assister à sa dernière messe à la cathédrale d'Evreux en Normandie, que la sanction à son encontre ait produit «une onde de choc extraordinaire».

«Demain, on ne pourra plus décider sans tenir compte de vous, que ce soit dans l'Église ou dans la société», a lancé l'évêque, dont le discours était relayé par haut-parleurs dans cette ville de 50 000 habitants.

Mgr Gaillot a affirmé dans l'homélie de sa messe d'adieu qu'il continuerait son chemin «en communion avec l'Église pour porter la bonne nouvelle aux pauvres». Mais «l'Église doit être l'Église des exclus et pas de l'exclusion», s'est-il exclamé, avec de fréquentes références aux Écritures.

Mgr Gaillot a salué «la vague de conscience et de solidarité surgie parmi les gens les plus divers» qui est «devenue une rumeur d'espérance». Il a estimé que le mouvement né de la sanction qui l'a frappé était «révélateur des aspirations

profondes qui sont en attente dans l'Église et la société». Parmi celles-ci, il a cité «la liberté de parole», «le droit à la différence», «le respect de la dignité de chacun» et «la démocratie», «des valeurs que beaucoup réclament et attendent car bien souvent les responsables agissent et décident sans tenir compte des gens», a-t-il dit.

Mgr Gaillot a appelé ses amis à ne pas laisser retomber cette vague de solidarité. «Quand un peuple prend la parole, les chemins s'ouvrent, des initiatives se prennent, il n'y a plus de peurs, plus de craintes mais des énergies neuves qui se déploient partout», a-t-il conclu.

Peu avant le début de la messe, on chiffrait de source policière le rassemblement sur le parvis de la cathédrale d'Evreux à environ 8000 personnes. Le comité de soutien à Mgr Gaillot a avancé pour sa part le nombre de 30 000.

Mgr Gaillot a été démis de ses fonctions d'évêque du diocèse d'Evreux par le Vatican, et nommé symboliquement au siège de Partenia en Mauritanie (ce dernier n'existe plus depuis des siècles).

## Un attentat fait 19 morts en Israël

Le gouvernement israélien boucle la bande de Gaza et la Cisjordanie

Beit Lid (Reuter) — Le Jihad islamique a revendiqué l'attentat-suicide qui a fait 19 morts et 62 blessés hier à un arrêt d'autobus à Beit Lid, au nord de Tel Aviv.

La plupart des victimes sont des soldats qui regagnaient leur caserne à la fin de leur permission du week-end.

Dans la soirée, le gouvernement israélien a décidé de boucler la bande de Gaza et la Cisjordanie, a rapporté la télévision et la radio israéliennes.

Auparavant, le président Ezer Weizman avait préconisé la suspension des discussions avec l'OLP. «Je pense que nous devrions suspendre les discussions — pas y mettre un terme — et dire (à Yasser Arafat): faites davantage d'efforts (pour en terminer avec les attentats), avait-il déclaré à la télévision.

Les soupçons du premier ministre israélien Yitzhak Rabin, qui avait évoqué l'éventualité d'une responsabilité du Jihad islamique, ont été confirmés par Fathi al-Shukaki, secrétaire général du Jihad basé à Damas.

«L'opération massive effectuée aujourd'hui au nord de Tel Aviv, dans un endroit où se rassemblent les militaires israéliens (...) fait partie de notre djihad (guerre sainte) et constitue notre réponse aux activités des colonies de peuplement juives de Cisjordanie et de Jérusalem et à la confiscation des terres», a-t-il déclaré.

Hostile à l'accord israélo-palestinien de 1993, le Jihad islamique a revendiqué les précédents attentats du même type commis depuis sa signature, notamment un attentat-suicide à Gaza qui a coûté la vie à trois soldats israéliens en novembre.

Comme d'autres mouvements palestiniens moins radicaux, il considère que l'extension des colonies juives viole l'accord de 1993 et menace le processus de paix.

Le représentant du Jihad islamique en Jordanie avait dans un premier temps nié avoir

commandité l'attentat de Beit Lid.

Mais la radio palestinienne de Syrie a diffusé un communiqué dans lequel le Kassam, bras armé du Jihad, revendiquait l'attentat.

L'attentat de Beit Lid est le plus meurtrier depuis l'attaque à la bombe du Hamas en octobre, qui avait fait 22 morts à Tel Aviv.

Encore sous le choc de la double explosion qui a pulvérisé l'arrêt de bus et le snack bar de Beit Lid, des survivants ont demandé au gouvernement israélien qu'il cesse ses pourparlers de paix avec les Palestiniens.

«J'étais pour le processus de paix, mais pas si nous devons perpétuellement subir des attaques de ce genre», explique Yehezkel Nissim, qui a échappé de justesse à l'explosion.

Un témoin, David Sachor, a rapporté: «Je me suis mis à courir vers le lieu de l'explosion pour voir ce qui s'était passé. J'ai vu des gens qui gisaient sur le sol (...) puis il y a eu une deuxième explosion, deux minutes après la première.»

Esther Halouf, jeune femme soldat en état de choc soignée sur place, a dit avoir vu «des corps en l'air, des gens accourant pour apporter de l'aide». «Mais je ne pouvais pas bouger, j'étais sous le choc et j'entendais des cris terribles.»

Yitzhak Rabin, qui risque d'être soumis à une pression croissante pour suspendre les discussions avec les Palestiniens, a vivement réagi à l'annonce de l'attentat.

«Je n'ai pas de mots assez forts pour décrire l'atrocité de l'attentat commis ici ce matin et dans lequel de nombreux soldats ainsi que des civils ont été blessés par un groupe terroriste dément», a-t-il dit aux journalistes.

Yasser Arafat, président de l'OLP et de l'Autonomie palestinienne de Gaza et de Jéricho, a condamné l'attentat.

«Le président Arafat condamne l'attentat qui a frappé des innocents près de Netanya», a déclaré son conseiller Ahmed Tibi.

## Les obus tombent sur Grozny

Grozny (Reuter) — Des obus d'artillerie russes sont tombés hier dans les quartiers périphériques et sur Grozny, tandis que dans le centre de la capitale tchétchène retentissaient des tirs sporadiques d'armes automatiques.

Une pluie d'obus s'est abattue sur Grozny pendant plusieurs jours mais un nouveau bombardement, signalé hier par la radio russe, n'a pu être confirmé de source indépendante. Un porte-parole militaire avait déclaré samedi que la Russie n'utilisait plus d'armes lourdes dans la région.

Les combattants tchétchènes, souvent en treillis, ont traversé ostensiblement les rues enneigées de la capitale, tandis que des immeubles se consumaient encore après les incendies provoqués par les bombardements des jours précédents.

Les conditions de vie dans Grozny, où vivaient 400 000 personnes avant les combats, se sont considérablement dégradées depuis l'assaut lancé par l'armée russe le 31 décembre.

Les habitants de Grozny vivent tapés dans des caves, mais les combattants tchétchènes, armés le plus souvent de simples fusils d'assaut Kalachnikov, sont intraitables. «Nous poursuivrons le combat.»

Moscou a envoyé en Tchétchénie des soldats, appuyés par des chars, pour mettre un terme à la sécession de cette province qui a proclamé son indépendance il y a trois ans.

Des centaines, voire même des milliers, de soldats et de civils sont morts depuis le début des combats, mais Moscou n'est toujours pas parvenu à prendre le contrôle de cette région en grande partie musulmane.

En Russie et à l'étranger le président Boris Eltsine est de plus en plus ouvertement critiqué pour avoir utilisé la force pour ramener la Tchétchénie dans le giron de Moscou.

Plusieurs centaines de Russes, conduits par Egor Gaidar, l'ancien architecte de la politique de réformes économiques, et Sergei Koliakov, commissaire aux droits de l'homme, ont bravé hier le froid glacial qui régnait à Moscou pour demander, devant l'ancien quartier général du KGB, l'arrêt des combats.

«Je vous demande de penser aux gens qui vivent actuellement dans Grozny, dans des caves, dans le froid et la peur (...) Arrêter l'opération militaire ne demande ni argent ni armes, simplement de la bonne volonté», s'est exclamé Sergei Koliakov, un ancien dissident farouchement opposé à l'intervention militaire en Tchétchénie.

A Berne, le ministre russe des Affaires étrangères, Andrei Kozyrev, a affirmé hier que le conflit était entré dans une phase post-militaire et que Moscou pouvait désormais faire porter ses efforts sur le rétablissement des droits politiques dans la région.

EN BREF

### BALLADUR N'A RIEN PROMIS

Paris (Reuter) — Édouard Balladur assure, dans une interview au *Journal du Dimanche*, n'avoir jamais promis à Jacques Chirac de ne pas se présenter à l'élection présidentielle de 1995. Le premier ministre explique que, s'il n'y a pas eu un moment précis où il a décidé de se présenter, «c'est au cours du dernier trimestre que les choses se sont précisée dans mon esprit». Prié de dire s'il y avait pensé avant, il répond: «Je ne l'avais pas exclu, pas plus qu'on ne l'avait exclu pour moi, mais ce n'était nullement un objectif, moins encore une priorité.» Il assure n'avoir «évidemment pas» promis au maire de Paris, à l'époque «candidat naturel» du RPR pour la présidentielle de 1995, de ne pas se présenter. Édouard Balladur réaffirme par ailleurs que l'Assemblée nationale ne sera pas dissoute s'il est élu président de la république en mai prochain.

### BARRE AVISERA EN FÉVRIER

Paris (Reuter) — Raymond Barre fera savoir au cours de la deuxième quinzaine de février s'il se présente à l'élection présidentielle et affirme ne pas être inquiet de voir les partis centristes soutenir dès maintenant la candidature d'Édouard Balladur. «Dans la deuxième quinzaine de février, je vous dirai quelles sont les conclusions auxquelles je suis arrivé», a-t-il dit à 7/7 sur TF1. «Il me faut encore quelque temps». Il a égratigné le premier ministre en affirmant qu'il fallait «revoir totalement la politique de l'emploi» et a ajouté qu'il dissoudrait l'Assemblée nationale s'il était élu. A gauche, Jack Lang a proposé hier soir sur *France 2* de former un «comité des sages» pour régler la question du candidat du Parti socialiste, plutôt que de le désigner comme prévu le 5 février lors d'une convention nationale extraordinaire. «La procédure qui a été retenue, qui est démocratique — l'appel aux militants — s'avère être, à l'usage, une machine à diviser, à casser et à s'entre-déchirer», a-t-il dit.

### MME FUJIMORI VA LUTTER

Lima (AFP) — Mme Susana Higuchi, épouse du président péruvien Alberto Fujimori, dont elle est séparée, est sortie hier de la clinique où elle avait été admise à la suite d'une grève de la faim, en déclarant qu'elle poursuivait «la lutte pour la démocratie». «Grâce à Dieu, je me trouve suffisamment rétablie et, comme femme péruvienne, je déclare que je continuerai la lutte pour la démocratie et que je poursuivrai mes critiques et mon opposition à l'actuel gouvernement», a-t-elle affirmé dans une brève déclaration à la presse. Mme Higuchi, accompagnée de sa fille aînée Keiko Sofia, venue de Boston, où elle retournera aujourd'hui pour poursuivre ses études, a quitté la clinique San Lucas, dans le quartier de San Borja, à Lima, au milieu d'une nuée de journalistes. Le médecin qui l'a soignée, Calos Robles, a déclaré de son côté que «Mme Higuchi a été une malade très agréable et a accepté toutes les prescriptions médicales qui se sont révélées positives pour son rétablissement immédiat».

### UN AUTRE FRANÇAIS EST ASSASSINÉ EN ALGÉRIE

Alger (AFP) — Un ressortissant français, Joseph Belaïche, 52 ans, a été assassiné hier matin au centre d'Alger, a-t-on appris de source sûre, confirmée de source française, à Alger. Belaïche était dans sa voiture conduite par un chauffeur, lorsqu'il a été agressé par des hommes armés au square Port-Saïd (ex-Bresson), dans le centre d'Alger, selon des témoins. Les mêmes témoins n'ont pas été en mesure de préciser le nombre des agresseurs de Belaïche. Joseph Belaïche est le vingt-cinquième Français assassiné en Algérie depuis septembre 1993 dans un attentat attribué aux groupes armés islamistes. L'assassinat d'un autre Français, Lucien Marel, le 3 décembre dernier à Oran (ouest), avait été attribué à des maraudeurs. Le 27 décembre dernier, trois Pères blancs français ont été assassinés par un groupe armé dans leur presbytère à Tizi Ouzou (Kabylie) par un commando du Groupe islamique armé (GIA). Un quatrième prêtre, un Belge, avait été tué dans le même attentat.

CE MERCREDI

LOTTO

649

# 19 MILLIONS \$

Approx.

Ça change pas le monde. Sauf que...



## É D I T O R I A L

## Des abus aux frais de l'État

Gilles Lesage

Coup sur coup, la semaine dernière, Ottawa et à Québec ont tenu en lumière l'épineuse question des conflits d'intérêts et, de façon plus générale, de l'éthique, de la probité et de l'intégrité des administrateurs publics. Toutefois, tandis que des mesures concrètes sont prises dans la capitale fédérale — au cas par cas, il est vrai — à Québec, on se contente de former un groupe de travail qui fera rapport au ministre de la Justice, à la fin du mois de mars prochain. Ça bouge enfin, dira-t-on. Il faut cependant constater que l'indignation suscitée par des incidents précis, l'automne dernier, tarde à susciter des correctifs concrets.

**D**ès leur arrivée au pouvoir, le premier ministre et le leader parlementaire du gouvernement ont jeté les hauts cris en prenant connaissance de certaines indemnités de départ dans des sociétés publiques, notamment Domtar. Elles sont fort exagérées, dit sans ambages M. Parizeau, et les administrateurs de Domtar devraient examiner l'obligation d'accorder de telles indemnités. Plus virulent encore, M. Chevrette dénonçait cette «folie furieuse» et clamait la nécessité d'y mettre fin. Par contre, le monde des affaires n'y voyait que pratiques normales et respect des contrats liant Pierre Desjardins et Paul Gobeil à Domtar, de la même manière qu'on l'avait fait pour Jean Campeau, devenu depuis ministre des Finances.

Ne lâchant pas prise, avec raison, le premier ministre profita de son discours inaugural du 29 novembre pour revenir à la charge. C'est particulièrement dans la zone grise des sociétés d'État et des organismes qui gravitent autour que se retrouvent maintenant des pratiques parfois intolérables, relève-t-il: des allocations de départ princières, des contrats mirobolants. Quand c'en est rendu là, il faut intervenir. Le ministre de la Justice proposera sous peu un projet de loi sur les règles de conduite pour limiter les abus dans ces secteurs, ajoute M. Parizeau. D'ou, préalable obligé, la formation d'un groupe de travail d'une dizaine de personnes, tel qu'annoncé récemment par M. Bégin. Il est essentiel de restaurer le lien de confiance entre les citoyens et les administrations publiques, rappelle le ministre. Il est également important de tout mettre en œuvre pour favoriser la transparence au sein de ces administrations.

À cet égard, notons que la présidente du Conseil du trésor a présenté à l'Assemblée nationale, le 21 décembre, le projet de loi 55 abrogeant les dispositions de la loi 198 de 1993 concernant la réduction du personnel dans les organismes publics. Comme bien d'autres, ce projet ne sera étudié qu'au printemps. Toutefois, en relation directe avec notre propos, Pauline Marois maintient les dispositions de cette loi relatives à l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics. Incidemment, si spectaculaire soit-il, le cas de Mario Bertrand et de ses intérêts dans une filiale d'Hydro-Québec est loin d'être isolé. Il serait important que le Parlement tente d'y voir clair, en toute sérénité et transparence, en commission parlementaire.

Elucider les zones grises, rendre les responsables de fonds publics redevables de leur administration devant le Parlement, ce sont des initiatives qui ont déjà trop tardé. Le nouveau gouvernement se fait fort de les mettre en œuvre dans les meilleurs délais. Pourvu que ces louables intentions ne se perdent pas, elles aussi, comme d'autres tonitruants engagements électoraux, dans les méandres sinueux d'une stratégie référendaire qui accapare à peu près toutes les énergies, par les temps qui courent. En attendant les gestes d'éclat qui inspirent confiance à des électeurs désabusés, Québec serait bien avisé de s'inspirer d'Ottawa dans une matière connexe, tout aussi névralgique.

Il s'agit de la double rémunération. Elle scandalise à bon droit bien des citoyens qui en arrachent et pei-

nent à payer leur écot à l'État, tandis que d'autres y puisent à deux mains, c'est le cas de le dire. Le nouveau gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc, a donné l'exemple en renonçant à la plantureuse pension à laquelle il aurait droit à titre d'ancien ministre et sénateur pendant une vingtaine d'années. L'ancien chef du NPD, Edward Broadbent, a fait de même. Étant reconduit pour trois ans comme président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, il a fait une croix sur sa pension de parlementaire, d'environ 60 000 \$, qui s'ajoutait à son salaire de plus de 100 000 \$ par année.

Avant même de présenter aux Communes, en février, un projet de loi réformant le généreux régime de pensions des députés fédéraux, le premier ministre Chrétien a décidé de mettre un terme à la double rémunération (si bien nommée le *double dipping* en anglais). Que les députés et hauts fonctionnaires soient rémunérés de façon adéquate, cela va de soi; qu'ils aient droit à une pension honorable, on ne saurait le contester, encore que c'est loin d'être le cas de la majorité de leurs concitoyens. Ce qui est inacceptable, à tous égards, c'est qu'ils touchent à la fois un excellent salaire et un régime de retraite, généreusement payé par des contribuables qui n'ont pour la plupart accès ni à l'un ni à l'autre.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a aussi mis la barre très haute, se contentant de sa rente de haut fonctionnaire et versant son salaire de plus de 100 000 \$ à une fondation pour la jeunesse qui portera son nom. Qu'attend-on pour en faire autant à Québec?

Quand un pensionné de l'État est réembauché à un poste de haut fonctionnaire, on soustrait désormais sa rente de son nouveau salaire ou il a le choix de ne pas l'encaisser. C'est un début. Mais il faut aller plus loin, et vite. Ainsi, il y a plein d'anciens parlementaires et mandarins, encore dans la force de l'âge, qui touchent des émoluments appréciables dans le secteur public ou privé tout en bénéficiant de généreuses rentes de l'État.

Il est inconcevable que l'argent public serve ainsi à payer deux fois la même personne, notait justement le professeur Jacques Bourgault, de l'UQAM, dans une entrevue au journal *Le Soleil*. «Si quelqu'un fait valoir qu'il gagnerait plus dans l'entreprise privée, eh bien, qu'il y aille! L'état du marché de l'emploi est tel qu'on trouvera quand même des hauts dirigeants compétents et capables de faire le travail au salaire offert. Ce chercheur spécialisé en administration publique estime avec pertinence qu'il ne faut pas hésiter à remettre en cause les fameux droits acquis et cesser de glorifier l'abus vu comme un exploit louable.

Alors que les coupes sombres se multiplient dans les services publics, que de modestes travailleurs sont mis à pied et doivent se contenter des modestes pitances de l'État, il faut traquer les abus de toutes sortes. Aussi bien les profiteurs qui s'octroient des parachutes dorés, avec les fonds publics, que ceux qui puisent à deux mains dans les goussets de l'État, inépuisable pour eux, malin pour les autres. À l'évidence, le gouvernement s'approprie à imposer d'autres ponctions amères au secteur public et parapublic. Qu'au moins, il nous donne aussi l'assurance que les abus ne sont plus tolérés, mais traqués impitoyablement.

La fin du club des copains d'abord? On peut toujours rêver à... l'autre façon de gouverner!

## Allocations

## princières,

## rentes généreuses

## et contrats

## mirobolants

## L E T T R E S

## Aimez ces jeunes!

Les suicides récents d'un enfant de 11 ans et de trois adolescents canadiens-français, pour une raison apparemment insignifiante (l'imitation d'un chanteur populaire toxicomane), nous attristent profondément, nous troublent et nous amènent à nous interroger sur la déliquescence de nos valeurs.

Pourtant, notre héritage français nous offre des richesses culturelles incommensurables, propres à émouvoir, à émerveiller et à stimuler la passion et l'intelligence. Encore plus important, cet héritage porte également un trésor spirituel d'une valeur infinie duquel resplendit l'absolu du vrai, du bien et du beau.

Je crois malheureusement que ceux qui devraient dévoiler l'existence et la valeur de ce trésor, ou bien en sont inconscients, ou bien en diluent tellement le contenu qu'il n'a plus aucun éclat aux yeux des jeunes et, en fait, aux yeux de la majorité.

À vous qui détenez l'autorité, qui avez découvert ce trésor et qui avez la mission de le faire connaître, je vous le demande instamment: n'ayez pas peur, parlez haut et fort, ne restez pas sous le boisseau, nourrissez ces enfants qui ont fait et soif de vérité. Quand vous ne le faites pas, d'autres prennent la relève et leur donnent du poison ruinant leur corps, leur esprit et leur âme.

Étienne Lambert  
Québec, 15 janvier 1995

## Des précisions sur Tintin

Je suis ravi que la vigilance d'un tintonophile comme M. Cvetkovic me permette de clarifier certaines choses à propos de mon mémoire de maîtrise en science politique portant sur le rôle qu'ont pu et que peuvent encore jouer les *Aventures de Tintin* dans la socialisation politique des enfants, dont on a rapporté certains détails dans les journaux québécois le 30 décembre dernier.

L'article du journaliste Norman Delisle peut laisser croire à beaucoup de gens que mon mémoire de maîtrise se consacre à une interprétation de l'œuvre d'Hergé remise dans son contexte biographique et historique, alors que ce n'est pas le cas.

Mon principal objectif n'était pas de mieux comprendre la genèse de l'œuvre ou d'en éclaircir des points obscurs, mais plutôt de reconstruire certains aspects de ce qu'un enfant (entre 10 et 12 ans environ) pourrait y trouver pour son apprentissage du politique, indépendamment du lieu et de l'époque de réception de cette œuvre. Je me suis donc plus intéressé au problème de la réception des *Aventures de Tintin* qu'à leur contexte de création, bien que je ne l'aie pas complètement évacué.

Mon analyse de Tintin s'est faite en deux étapes. Prenant pour élément central le héros (Tintin) au-

quel l'enfant, en principe, s'identifie lors de sa lecture, j'ai d'abord étudié son rapport à quelques autorités politiques (policiers, chefs politiques latino-américains), puis je me suis attardé à son rapport à l'autre, c'est-à-dire à l'étranger, aux personnages non européens.

C'est cette deuxième partie de mon interprétation qui a intéressé le plus M. Delisle et la plupart des représentants de médias que j'ai rencontrés.

De surcroît, je n'ignore pas que Benoît Peeters est l'auteur d'importants ouvrages sur Hergé, sur Tintin et sur la bande dessinée. D'ailleurs, dans mon mémoire, pour appuyer certaines de mes affirmations, j'ai référé à ses ouvrages suivants chaque fois qu'il le fallait.

Veillez également noter que j'ai offert mon mémoire à l'évaluation de Benoît Peeters lui-même, afin de faire subir à mon travail le test de celui qui est sans doute le plus grand spécialiste de l'œuvre d'Hergé. Afin de dissiper quelques doutes, voici un extrait des commentaires que j'ai reçus de la part de M. Peeters, le printemps dernier: «Votre mémoire est remarquable: dense, bien documenté, rigoureux dans la démarche, soigné dans l'écriture et prenant à rebours de nombreux stéréotypes sur le sujet.»

Pierre Skilling  
Québec, 13 janvier 1995



LE MONDE

## Rendez-vous dans dix ans

**A**utant vous le dire tout de suite, l'ouvrage dont je m'apprete à traiter avec admiration s'appelle *Reinventing Canada*. Ceux qui ne peuvent souffrir le Canada, et surtout ceux qui croient n'avoir plus un centimètre en bibliothèque pour coincer un autre livre gris et rouge-érable entre des titres comme *A Partnership in Trouble, Reforming Federal-Provincial Fiscal Federalism, Un nouveau Canada, Reimagining Canada, The Prospects for Reinventing Government, The Case for Change* — pour n'évoquer que les arivages récents — vont avoir tort de ne pas dépasser mon entrée en matière.

Mais tant pis, car Anthony Westell n'écrit pas pour eux. Il estime n'avoir personne à séduire et n'a pas d'intérêt pour un public qui aurait besoin d'enjoliveurs. Il trouve satisfaction plus tard, quand les faits lui donnent raison, ce qui lui arrive bien plus souvent qu'à la moyenne des analystes de ce pays.

N'empêche que sa sobriété est un peu exagérée. Je me serais peut-être contenté de feuilleter distraitement son livre, publié par une obscure maison appelée Dundurn Press (Toronto, Oxford) si je ne connaissais Anthony Westell et ne le considérais comme un ami, parmi ceux qu'on ne voit jamais et qui sont pourtant des présences durables.

Tout ce que raconte Tony est intéressant, et le plus souvent étonnant. Il est de la confrérie, il a été journaliste pendant cinquante ans, n'a pas cessé de l'être en devenant professeur et administrateur universitaire, et le demeure à l'âge de la retraite. Il est aussi, rare conjonction, un intellectuel au sens plein, constamment ressourcé dans le monde des idées, capable d'en formuler à son tour, et de les tester sans peur à l'air libre de la réalité.

Dans la préface de son ouvrage, le célèbre animateur canadien de l'émission d'enquête *W-5*, Eric Malting de CTV, donne nombre d'exemples de la féconde allergie de Westell aux idées reçues. J'en aurais autant à ajouter. Quand je l'ai connu à New York en 1980-81, nous étions invités par la même fondation américaine à étudier lui les relations Canada-États-Unis et moi les relations

LISE  
BISSENETTE

Québec-États-Unis. Toute l'intelligentsia canadienne-anglaise vibrerait, à l'époque, d'un nationalisme canadien militant, teinté d'un ardent anti-américanisme. L'un des gourous de l'heure était le sympathique sociologue américain Seymour Lipset, l'auteur de *Continental Divide*, qui proposait des études comparées des valeurs américaines et canadiennes, et trouvait des différences généralement favorables aux Canadiens, plus tolérants, moins violents, plus disciplinés, etc. Tony regardait les diagrammes et, avec une politesse aussi cruelle que suave, chavirait leur sens en faisant remarquer que les ressemblances étaient massives, et les différences infimes même si elles étaient notables.

Il était d'autant plus mal vu de ceux qui refusaient leur nord-américanité qu'il s'acharnait, à l'époque du nationalisme pétrolier du gouvernement Trudeau et de la lutte aux investissements américains, à démontrer que l'intégration économique continentale progressait sans cesse, que rien ne lui résisterait car elle était naturelle, et que nous finirions par vivre en zone de libre-échange. Dans son université en banlieue des Communes, on attribuait ses hérésies à ses origines britanniques, et on cherchait à l'oublier. Moins de dix ans plus tard, le traité Canada-USA était signé.

Que dit Tony aujourd'hui, en observant le Canada? Que le rejet successif du capitalisme et du socialisme à l'état pur a fait, des pays industrialisés, des États qui vivent selon les principes métrés de la social-démocratie. Des États-Unis à la Grande-Bretagne en passant par la France et le Canada, nous ne vivrons pas les gouvernements au profit du seul capital ni éliminerons la propriété privée de la richesse. Mais la social-

démocratie est partout en crise parce que les gouvernements nationaux perdent le contrôle de leurs équilibres, entre leurs propres frontières. Ils sont à la merci de mouvements économiques internationaux, pas besoin de grands cours sur la mondialisation pour le comprendre, il suffit ces jours-ci de regarder tanguer le malheureux huard. Le Canada, ajoute Westell, est cependant plus mal en point que la plupart des pays de la zone social-démocrate car son système de gouvernement est l'un des plus inefficaces qui soient, des plus incapables de réagir au nouvel environnement.

Westell n'est pas un faiseur de scénarios, à la C.D. Howe. Ni un prophète. Il observe. Et voyant le siècle en son entier, il n'y trouve de véritable prospérité que dans les quinze années de l'après-guerre, une sorte d'accident à travers une longue histoire d'erreurs et d'échecs. Mais cette brève période d'euphorie a agi et agit encore comme un leurre, sa célébration empêche de voir que le système parlementaire britannique et les arrangements de notre fédéralisme ont au contraire freiné le développement dans la première partie du siècle et sont en bonne voie de le détruire depuis vingt ans.

La crise des social-démocraties ne se règlera que par l'avènement des grands ensembles capables de nouvelles régulations, dont une sorte de confédération nord-américaine déjà en marche, croit Westell. Mieux vaudra, pour y participer, la constitution de petits États gouvernés de façon souple et efficace. Pourquoi pas un Canada fait d'États souverains et associés? Westell ne tient même pas à un Parlement commun élu. Et il affirme, hérésie suprême, que les constats d'échec formulés par le Bloc québécois ou le Parti québécois sont assez justes, que de véritables patriotes canadiens partageraient plutôt que d'en repousser loin le calice, en rêvant d'un Canada qui n'existe déjà plus.

Ça vous change des menaces, des scènes d'apocalypse, des excommunications, des thèses sur l'illégalité et maintenant sur l'immoralité de la «séparation». C'est bien pourquoi personne ne l'écouterait. Mais donnons-nous rendez-vous, dans dix ans.

## À PROPOS

## ... de Toronto et Montréal

De 1991 à 1993, Montréal et Toronto ont connu des pertes d'emploi dans la plupart de leurs industries. La dernière récession a particulièrement marqué l'économie de Toronto, entraînant la fermeture de plusieurs entreprises manufacturières de même qu'une diminution de l'emploi dans les industries des services. Montréal, fortement ébranlé par la récession de 1981-1982, n'a pas connu le même rythme de croissance que Toronto par la suite. Elle a donc paru moins touchée par la récession

suivante, enregistrant des pertes d'emploi moins importantes (-1 %) que Toronto (-3 %). Dans ces deux métropoles, les chutes d'emploi les plus considérables ont été observées dans l'industrie manufacturière, dans celle des services financiers et commerciaux et enfin dans l'industrie des services de distribution.

Marie Brodeur et Diane Galarneau, *Perspective*, Statistique Canada, Hiver 1994

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Santé et services sociaux

## Des choix essentiellement politiques

Il y a des valeurs en cause qui appellent à un élargissement des discussions

DAVID LEVINE

Président de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec

**A**u Québec, le domaine de la santé et des services sociaux occupe une place primordiale à cause du caractère unique des services attendus des professionnels et de l'ampleur du budget que l'État y consacre. Il s'agit d'un réseau dans lequel des milliers d'employés dispensent soins et services et autour duquel gravitent des dizaines d'associations, de corporations, de fédérations de tous ordres. Chacune aborde la réalité sous l'angle de ses préoccupations propres. Tous ces « intervenants » sont davantage témoins des changements qui s'opèrent dans le réseau que partenaires d'une réforme mobilisatrice.

Le réseau de la santé et des services sociaux est à l'heure des choix draconiens et l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec a cru bon de proposer une journée de réflexion aux représentants de ces associations, sur les valeurs qui doivent guider nos choix en matière de santé et de services sociaux.

L'Association estime qu'il y a des valeurs, des principes en cause qui appellent à un élargissement des discussions, à une prise en compte d'enjeux tout autres que simplement économiques. Les choix ont pu être repoussés parce que nous disposions des moyens et des ressources nécessaires pour les satisfaire presque tous, du moins en partie. La rareté des ressources n'est pas la cause des problèmes que nous rencontrons, c'est plutôt le reflet de notre incapacité à choisir, à décider.

D'autre part, on clame beaucoup ces temps-ci que le régime de soins de santé et de services sociaux du Québec coûte trop cher, couvre trop de services assurés et qu'il faut retirer de la couverture un certain nombre de services. Il n'existe pourtant aucune règle absolue qui indique à un État le seuil idéal de financement du système des soins. Admettre que les services se sont développés

sans direction générale est une chose, c'en est une autre de saper pièce par pièce les fondements moraux, éthiques, sociaux et charitables sur lesquels fut institué notre système d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie.

Il y a des choix difficiles et déchirants à faire. Ces choix sont essentiellement « politiques », c'est-à-dire « relatifs à la société organisée ». Ils doivent émerger d'un nouveau contrat social, résultat d'un large débat public et responsable sur l'avenir du système. La réflexion proposée par l'ADGSSSQ s'articule autour de quelques grands thèmes.

• Le caractère universel et « gratuit » du régime. Au Québec, notre régime de santé et de services sociaux est accessible à l'ensemble des résidents et s'applique à un très large éventail de soins et services. Il est aussi gratuit. Cependant, il y a évidemment quelqu'un qui paie pour les services. La plus grande partie des dépenses est assumée par les impôts que nous payons.

D'une manière générale — malgré les incursions récentes du côté des prescriptions notamment — il n'y a pas chez nous de tickets modérateurs, de partage des coûts avec l'État lorsqu'on est malade:

tout le monde paie pour tout le monde. Et dans ce contexte, évidemment, ceux qui ont de hauts revenus paient davantage que les sans-emploi. Le choix qui a été fait repose sur une notion de partage: chacun contribue selon ses moyens. Mais on l'a vu, il y a des tentatives en sens contraire: faisons payer l'usager, le patient!

Or voilà, au moment où l'on dégraisse le système, que pensent nos partenaires d'un tel régime public, universel, financé essentiellement par le biais de la taxation générale? Estiment-ils que l'on devrait encourager, supporter l'imposition de frais plus ou moins modestes aux usagers?

Maintenant, il faut se poser la question de l'identification des services nécessaires et suffisants requis de l'État pour soigner une maladie ou restaurer le fonctionnement psychosocial d'un concitoyen. C'est le principe de la contrainte de l'offre. En somme, il s'agit, à l'intérieur du système actuel, de ramener la couverture des services universellement assurés à la limite de ce qui sépare le nécessaire et suffisant du discrétionnaire et souhaitable, à la limite entre le *need to have* et le *nice to have*.

Et qui déterminera ces soins, ces services « nécessaires et suffisants »? L'État? Est-ce pensable de regrouper les médecins, les professionnels, les administrateurs, les citoyens et le gouvernement pour en arriver à un consensus?

Par ailleurs, y a-t-il une avenue souhaitable du côté de la responsabilisation des citoyens? Peuvent-ils être tenus responsables du peu de cas qu'ils font de leur santé, du peu de prévention à laquelle ils s'adonnent ou tout n'est-il qu'affaire d'éducation? Est-il socialement défendable de « taxer » un citoyen qui n'utilise pas la bonne porte d'entrée au réseau?

Le principe de la contrainte de l'offre de services doit trouver son pendant dans l'administration des institutions. N'est-ce pas d'ailleurs là surtout, sinon exclusivement, qu'a frappé l'État jusqu'à maintenant pour résorber la crise? N'est-ce pas l'essence même du « Défi qualité performance » mis en place par le MSSS?

La pratique doit être réconciliée avec le discours d'efficacité, de qualité, de responsabilité qui inonde les documents politiques émanant de l'État. Au contraire de ce discours, la pratique de l'État ne demeure-t-elle pas essentiellement centralisatrice, autoritaire, bureaucratique et statique? Les rôles ont été déterminés dans le cadre du contrat social des années 70, dans un environnement de croissance économique et dans le cadre des fronts communs syndicaux qui ont suivi la réforme Castonguay-Nepveu.

Les établissements demeureront-ils de simples agents de dispensation de soins, franchisés par un pouvoir central tutélaire ou entend-on permettre aux établissements d'assumer de plus en plus leur rôle d'entreprise publique? Dans cette dernière hypothèse, quelles réformes législatives, quelles réformes structurelles apparaissent nécessaires?

D'autre part, dans la mise en œuvre et l'application de mesures d'austérité, la création ou le maintien des emplois seront-ils des éléments dont il faudra tenir compte? S'agit-il là de valeurs importantes pour le réseau? Corollairement, le maintien de tous les services dans le domaine public apparaîtra-t-il comme une priorité?

Il est certain que la réponse à toutes ces questions n'appartient pas aux seuls professionnels, employés et cadres du réseau.

Nous avons tenu cependant, alors que tout est remis en cause, à suggérer un temps d'arrêt pour vérifier si, comme intervenants privilégiés auprès de nos concitoyens, nous n'avions pas une position commune, un message à transmettre tant au gouvernement qu'à la population du Québec.

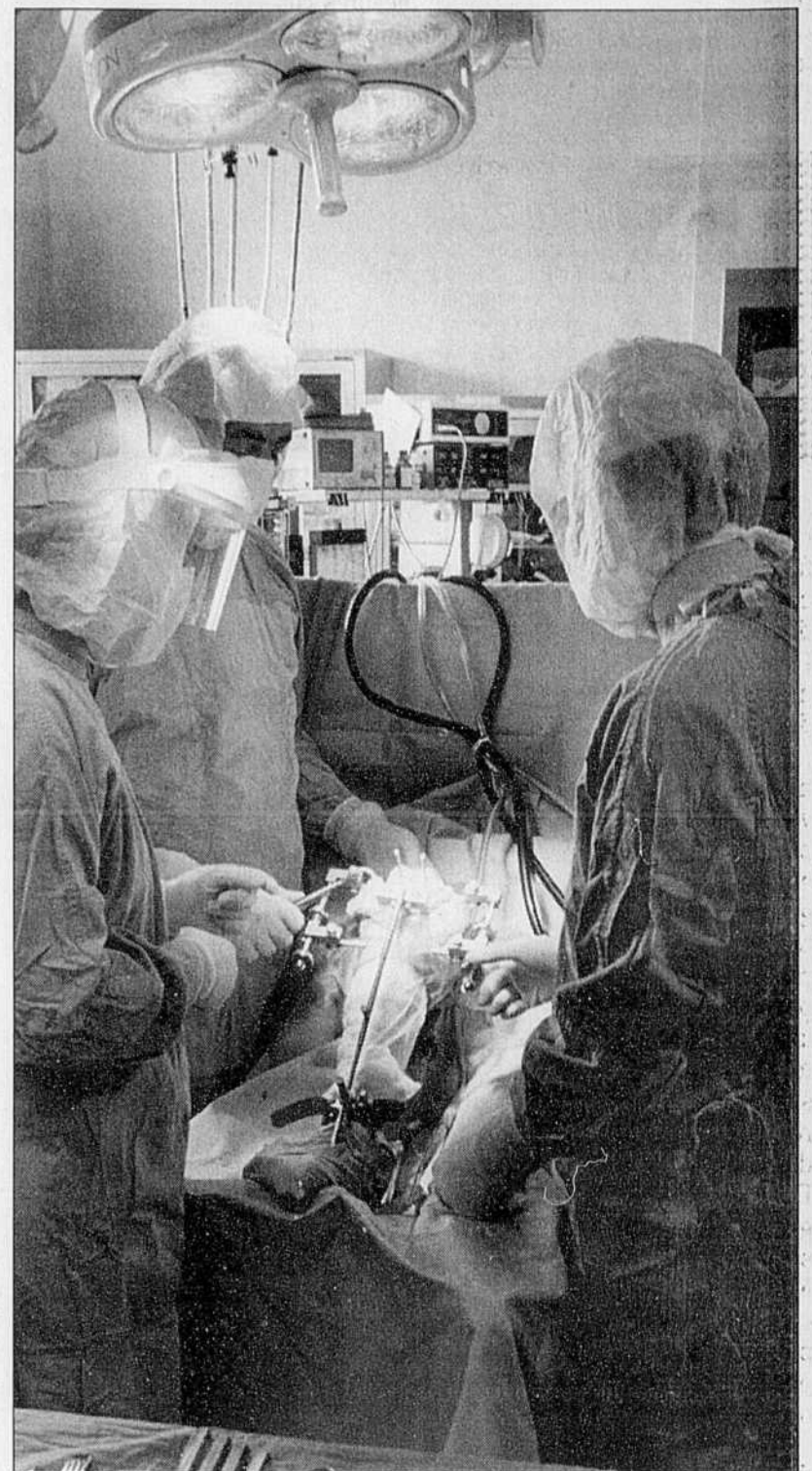


PHOTO JACQUES NADEAU

Les établissements demeureront-ils de simples dispensateurs de soins, franchisés par un pouvoir central tutélaire, ou entend-on leur permettre d'assumer leur rôle d'entreprise publique?

## René Lévesque, point de mire du journalisme

Le journaliste indépendant d'esprit et profondément libre élu au panthéon

PIERRE GODIN

Auteur de *Un enfant du siècle. Allocution prononcée lors de l'inhumation de René Lévesque au panthéon du journalisme par le Conseil de presse.*PHOTO JACQUES GRENIER  
Le regretté René Lévesque, en 1987.

**V**ous posez la question: « Pourquoi René Lévesque doit-il être élu au panthéon du journalisme? »

La réponse est toute simple: parce qu'il le mérite. Ce qu'il me reste à démontrer...

D'abord, on ne répétera jamais assez que René Lévesque a passé presque autant d'années dans le journalisme qu'en politique. Il y a eu en effet deux René Lévesque. Le journaliste, de 1942 à 1960, soit plus de 18 ans. Et le politique, de 1960 à 1985, soit durant 25 ans.

Le premier René Lévesque, comme le second, a laissé un héritage important dont je veux évoquer quelques éléments.

La Guerre d'Algérie

Commençons par l'extrait de *Point de mire* sur la Guerre d'Algérie. Cet extrait — et plus encore peut-être les six émissions qu'il a consacrées au goupier algérien — révèlent une première chose: René Lévesque était un journaliste indépendant d'esprit, fonceur et profondément libre.

Une qualité qui, hélas, se fait peut-être trop rare de nos jours. Surtout dès que surgit dans le panorama de notre information l'inévitable question du Québec.

À *Point de mire*, René Lévesque accorde une importance presque démesurée à la Guerre d'Algérie, comme s'il voulait convier à un festin d'informations planétaires un peuple qui a trop vécu jusque-là replié sur sa frontière. Ce faisant, le pédagogue du petit écran se fait fort d'introduire ce peuple qu'il aime déjà, et qu'il retrouvera bientôt en politique, à la musique des cinq continents, certes, mais aussi, sans doute, à la grande problématique de la décolonisation dont il aura peut-être un jour à s'inspirer pour son propre destin. Ce faisant, René Lévesque ouvre aussi au vent du grand large les fenêtres d'une société tellement fermée, ou tournée vers elle-même, que Radio-Canada, de peur d'un bide, a rélégué son émission le dimanche soir, à 23h15, à une heure où seuls les croque-morts veillent encore...

Mais, de braquer ainsi ses caméras sur l'Algérie n'est pas sans risque puisque, là comme ailleurs, René Lévesque applique résolument le prin-

cipe journalistique universellement reconnu, mais parfois aussi violé: ne jamais dire le contraire de ce que l'on pense.

Or, dans cette France encore sourde à la décolonisation, toute vérité n'est pas bonne à dire. Le premier ministre Guy Mollet, qu'il interviewe, tombe naturellement sous son charme, mais se rebiffe devant ses questions pointues qu'une presse française complaisante n'oserait jamais lui adresser.

Il devient suspect, interdit de séjour en Algérie. À l'automne 1958, quand il demande un visa d'entrée, le Consul français de Montréal lui refuse: « Vous êtes beaucoup trop obnubilé par les Algériens! », lui dit le consul français. Son nom se retrouve sur la liste noire de l'ambassade de France à Ottawa et du Quai d'Orsay lui-même.

« Pourtant, dira René Lévesque quelques années plus tard, tout ce que je disais, c'était que la France était engagée dans une aventure sans issue et qu'elle ne pouvait pas gagner. Ça crevait les yeux. » Sans doute, mais un journaliste dit « responsable » ne devait pas le dire. Même s'il le pensait...

La liberté de pensée et de parole, qui ne saurait exister vraiment sans le respect presque maniaque des faits qui crévent les yeux, voilà sûrement l'une des composantes de la personnalité journalistique de René Lévesque. À elle seule, elle devrait lui mériter à mes yeux l'accès au panthéon du journalisme. Mais ce n'est pas sa seule qualité, loin de là.

René Lévesque a été également un précurseur et un pionnier, que les gens de Radio-Canada, au fait de son parcours dans cette maison, ne sau-

raient oublier ou taire, tout politicien souverainiste qu'il soit devenu, une fois sorti de sa saison journalistique.

D'abord, comment ne pas citer le nom de René Lévesque, si l'on veut parler de « modèle » pour les jeunes journalistes à court d'inspiration — ou pour les jeunes tout court qui cherchent des pistes, voire des mentors, dans la morosité d'une société qu'ils voient comme figée.

Il y a en effet dans sa vie de globe-trotter toutes les clés nécessaires pour ne pas perdre espoir. Placé lui aussi devant une société arrêtée, chauvine et obscurantiste, René Lévesque a pris son micro et ses caméras et il est allé voir le monde. Ce qui lui fera dire au terme de son parcours d'enfant du siècle: « Plus on est international, plus on revient chez soi ».

Mais, peu importe le théâtre de l'Histoire, René Lévesque se trouvait toujours au bon endroit au bon moment. Le fameux « pif » que ses contemporains lui reconnaîtront en politique, c'est peut-être durant ses années journalistiques, qui sont ses années de formation, qu'il l'a forgé!

Durant la Deuxième Guerre mondiale, il était là. Il a vu, il a été un témoin parfois horrifié de son temps. Il n'y a pas beaucoup de jeunes Canadiens français de 21 ans comme lui qui se sont retrouvés agent de liaison et correspondant de guerre dans l'Armée du général américain Omar Bradley qui était en voie de chasser les nazis de France.

À Dachau

À Dachau, René Lévesque y était aussi. Il a été parmi les premiers journalistes occidentaux à découvrir l'horreur de l'Holocauste. De retour à Québec, après la guerre, il a fait face à la même incrédulité que Lee Miller, la photographe du magazine américain *Vogue*, qui avait écrit sur ses premiers clichés de Dachau: « Please, believe me, this is true! ».

Il était là aussi, en Corée, en 1951. Il a découvert que la guerre froide pouvait être aussi chaude et sanglante que la guerre tout court.

René Lévesque était encore là, en Russie, en 1955. Il a vu la déstalinisation et la libéralisation en marche, 30 ans avant l'effondrement du mur de Berlin. Pour l'avoir dit et écrit, à son retour, il s'attira les foudres de tous ceux qui, au pays de Maurice Duplessis, faisaient de l'anticommunisme une religion d'État.

René Lévesque a été l'un des premiers reporters occidentaux à réaliser une entrevue imprévue, certes,

mais exclusive, avec Nikita Khrouchtchev, le nouveau maître du Kremlin.

Et combien d'autres grandes crises internationales n'a-t-il pas analysées, commentées, disséquées avant de rentrer chez lui pour s'intéresser à ce qui se déroulait autour de lui? Au fond, René Lévesque aura été une sorte de Fabrice, ce héros de la Chartreuse de Parme qui traversait les yeux grand ouverts les champs de bataille napoléoniens.

Pour tout dire, René Lévesque aura été l'un des premiers, sinon le premier grand reporter international québécois. À ce titre aussi, il a sa place au panthéon du journalisme.

Esprit innovateur, René Lévesque a été aussi l'un des premiers reporters de Radio-Canada à « descendre dans la rue » avec micro et caméra, pour sonder Monsieur et Madame Tout le monde, à une époque où nombre de ses collègues n'étaient pas convaincus de l'efficacité de pareil exercice, ou encore le redoutaient tout bonnement.

Ce qui donna des pièces d'anthologie comme cette entrevue improvisée sur la Place Rouge où l'on voyait un René Lévesque espionné entouré d'un essaim d'écolières joyeuses et vêtues comme de vraies couventines du Québec.

Son engouement pour les entrevues dans la rue, auxquelles il initia sa collègue Judith Jassin, laissa présager le politicien populiste des années 60 pour qui l'opinion et la parole du peuple valaient tout autant sinon plus que celles des établissements.

Ce journaliste aussi brouillon que génial a peut-être inventé aussi la pige. Homme à tout faire de Radio-Canada, à la fois animateur à *Carrefour* et coanimateur à *Conférence de presse*, tout en occupant en plus le poste de chef du service des reportages, dont il fut le premier titulaire, René Lévesque a inventé tout simplement le reportage télévisé.

Il a donné ses titres de noblesse au journalisme parlé et télévisé à une époque où tous ne jureraient encore que par l'écrit.

Et, à « mon humble avis », comme il aimait dire et redire, et répéter avec sa légendaire grimace en forme de sourire, je crois que le nom de René Lévesque peut côtoyer en toute légitimité ceux des Olivar Asselin, Jules Fournier, Henri Bourassa ou André Laurendeau. Pour ne citer que quelques-uns de nos grands journalistes déjà admis au panthéon.

l'époque. Son premier contrat, qu'il négocia au printemps 1956, avant le début de *Point de mire*, lui rapporte 16 000\$ par an, le double de sa rémunération d'employé régulier. De quoi faire râler les pigistes d'aujourd'hui qui s'estiment rémunérés à rabais par rapport à leurs collègues permanents!

On dit aussi que René Lévesque aurait inventé malgré lui le fameux purgatoire radio-canadien, lorsqu'il quitta la société d'État pour se lancer en politique, au printemps 1960.

Ses patrons lui promettent qu'il pourra réintégrer Radio-Canada si jamais son incursion électorale dans le comté de Laurier comme candidat libéral tourne court. Toutefois, avant de pouvoir toucher de nouveau à la politique canadienne ou québécoise, il devra séjourner au purgatoire (*cooling off period*), comme disait un lémno interne de l'époque, auquel se voit condamner encore aujourd'hui, sauf erreur, tout journaliste qui aura eu l'idée saugrenue de s'occuper des affaires de la nation...

Je ne saurais dire cependant si cette « invention » devrait ouvrir à René Lévesque les portes du panthéon du journalisme!

Plus sérieusement, il est un autre héritage qu'il faut attribuer à ce journaliste curieux, dur avec lui-même et avec les autres, fonceur et perfectionniste de façon presque maladive, se souviennent encore aujourd'hui des collaborateurs de

l'époque.

La critique a dit de lui qu'il avait été durant les années 50 le Dieu de la télé. Et, à « mon humble avis », comme il aimait dire et redire, et répéter avec sa légendaire grimace en forme de sourire, je crois que le nom de René Lévesque peut côtoyer en toute légitimité ceux des Olivar Asselin, Jules Fournier, Henri Bourassa ou André Laurendeau. Pour ne citer que quelques-uns de nos grands journalistes déjà admis au panthéon.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chantier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précourt (*pages éditoriales, responsable de la section Tourisme*); Martin Duclos et Christine Dumazet (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (*titres*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylvain Trémier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapeau (*caricaturiste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (*commis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*). **La Documentation:** Gilles Paré (*directeur*), Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (*directrice*), Yves Williams (*superviseur, avis publics et annonces classées*), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Mélançon, Suzanne Missevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Henry Riedl, c.m.a. (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordinatrice des services comptables*), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Kirouac (*directeur*), Christian Guy (*superviseur à la promotion des abonnements*). **LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Jean Lemay (*directeur adjoint, production et informatique*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zuida. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (*président*). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### PILOTE Procédures mises en cause

SUITE DE LA PAGE 1

déplacé, faisant basculer les véhicules. Les trois hommes ont été transportés aux hôpitaux de Saint-Jérôme et du Sacré-Cœur où l'on a constaté leur décès.

Il semble maintenant plus que probable qu'un imbroglio dans le système de communications, impliquant le contrôleur au sol sur le tablier, l'équipe d'employés s'affairant au dégivrage de l'appareil marocain et le capitaine, soit à l'origine de cet accident mortel.

En conférence de presse hier, Marc Perreault, du Bureau de la sécurité des transports du Canada, a révélé que le pilote du Boeing avait dûment reçu l'autorisation de

circuler et de quitter l'aire de dégivrage de la part du poste de contrôle. «Le pilote a demandé l'autorisation de rouler et l'a reçue. On va déterminer quelles ont été les conversations entre les personnes affectées au dégivrage et le tablier», a-t-il dit hier, lors d'une conférence de presse donnée à Mirabel par Canadien.

«Je ne suis pas encore informé des responsabilités du contrôleur du tablier. J'espère obtenir cette information en étudiant les données de l'enregistreur de vol, les bandes magnétiques de la tour de contrôle et du tablier», a dit M. Perreault. Les employés de ce poste de contrôle sont sous la responsabilité de la société des Aéroports de Montréal.

Des employés de Canadien mettent toutefois en cause de nouvelles procédures liées au dégivrage des avions et la non-étanchéité des systèmes de communications des équipes.

D'ordinaire, les employés chargés du dégivrage des avions entrent en communication avec le conducteur de leur camion, qui, lui, communique avec le capitaine de l'appareil et avec le contrôleur du tablier pour l'avertir que le travail de dégivrage est terminé. Toutefois, seul le contrôleur du tablier peut autoriser l'appareil à quitter l'aire de dégivrage afin de se diriger vers la piste de décollage.

Certains employés croient que la conver-

sation entre les employés dans les nacelles et le conducteur de leur camion aurait été interceptée par le pilote du Boeing et interprétée, à tort, comme un signal de départ.

Pour des raisons environnementales, ce n'est que depuis cet hiver que le dégivrage des appareils s'effectue aux aires réservées à cette fin à l'aéroport de Mirabel. Et ce pour empêcher la dispersion dans l'environnement du glycol, un antigel utilisé pour dégivrer les avions. Avant cet hiver, le dégivrage était effectué aux aires de stationnements où la procédure de rigueur prévoyait l'immobilisation de l'avion à l'aide de blocs glissés sous les roues. A cet endroit, l'autorisation de quitter cette aire est donnée par un signal visuel.

Selon Jean-Pierre Gélinas, directeur général de l'Aéroport de Montréal, Est du Canada, aucun bloc n'immobilisait l'avion au moment de l'accident. Il a confirmé que les procédures de dégivrage pouvaient différer d'un aéroport à l'autre.

«C'est nouveau de cet hiver [le dégivrage dans une aire réservée]. Ça se fait à Toronto depuis l'an dernier», de dire M. Gélinas.

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada, la police de Mirabel et le transporteur Canadien poursuivent tous trois leurs enquêtes pour faire la lumière sur cet événement et vérifier, notamment, s'il y a matière à porter des accusations de négligence criminelle.

### SONDEURS Mêmes vues

l'instar du Conseil du Patronat, plusieurs des clients de CROP sont d'obédience fédéraliste.

De sympathies politiques diverses, les trois sondeurs partagent néanmoins les mêmes vues sur l'évolution et l'aboutissement de la démarche référendaire mise de l'avant par le gouvernement Parizeau. A leur avis, l'apparente progression que les sondages confèrent à la souveraineté est conjoncturelle et passagère.

Selon Grégoire Gollin, avec plus ou moins 45 % des intentions de vote, l'option souverainiste a fait le plein de ses appuis. Il fonde cette certitude sur le fait que les Québécois n'ont pas encore saisi toute la portée de la question qui leur est posée dans l'avant-projet de loi gouvernemental. En ce que pour l'instant, ils n'y voient qu'une déclaration de principe sur le droit du Québec à l'autodétermination.

Mais à mesure que la campagne

atteindra sa vitesse de croisière et que les Québécois comprendront qu'il s'agit de la mise en branle du processus d'accession à la souveraineté, ils réviseront leur position et feront marche arrière, croit-il. «Il y a une possibilité que le OUI l'emporte mais la probabilité est favorable au NON».

Quelle compréhension les Québécois ont-ils de cette question que Grégoire Gollin qualifie d'astucieuse. Il a testé trois hypothèses d'interprétation: l'intention du Québec de se séparer; une déclaration d'intention de réaliser la souveraineté; l'affirmation du droit du Québec à l'autodétermination. Or, c'est la dernière hypothèse qui l'emporte haut la main.

A la lecture de sondages réalisés par des concurrents, il a par ailleurs constaté que certaines façons de faire contribuent à gonfler l'intention de vote souverainiste. Ainsi, la méthode de répartition dite «proportionnelle» des indécis peut biaiser

les résultats d'un sondage. Pour sa part, il utilise une autre méthode, celle de «l'analyse discriminante», qui consiste à obtenir de la part des indécis des opinions-clés sur des questions comme le fédéralisme, le Canada et le vote donné lors du dernier scrutin. Sur la base de cette méthode, il a pu établir qu'au moins les deux tiers des indécis sont en fait des tenants du NON.

Plus que quiconque, Jean Noisieux est convaincu que certains sondages de maisons concurrentes ont surevalué la popularité de l'option souverainiste, qui selon lui, n'a jamais atteint 47 % des intentions de vote. Depuis les élections générales de 1994, la cote du NON a sensiblement diminué alors que celle du OUI n'a que légèrement augmenté. Il en déduit que l'accroissement du pourcentage des indécis vient de cette défection du NON et que si jamais ils décident de voter au référendum, ils appuieront massivement le NON. A l'instar

de Grégoire Gollin, il est d'avis que la répartition proportionnelle des indécis ne peut que biaiser les conclusions d'un sondage.

Jean Noisieux estime en outre que la relative montée du OUI tient essentiellement à l'air d'aller du gouvernement Parizeau et à l'impact médiatique généré par les nombreux bons coups du camp du OUI. A son avis cependant, à mesure que la campagne progressera, les Québécois deviendront plus sensibles et vulnérables aux arguments des tenants du NON. Dans cette optique, il ne voit pas ce qui pourrait briser la lame de fond du NON.

Quant à Claude Gauthier de CROP, il pose essentiellement le même diagnostic que ses deux concurrents, que ce soit sur la répartition des indécis ou sur l'évolution des tendances du NON et du OUI. Au nombre des facteurs susceptibles de consacrer la victoire du NON, il en retient quatre: la gravité de la pro-

position de changement de statut politique; la dureté de la question; la crainte de l'inconnu; l'attachement des Québécois au Canada.

A trois semaines du référendum de 1980, entre 26 avril et le 3 mai, CROP avait alors effectué un sondage qui accordait 39,9 % au OUI et 45,5 % au NON. Cela avant répartition des 14,9 % d'indécis. En se rappelant que le OUI a recueilli 40 % du vote et le NON 60 %, il faut convenir que les d'indécis ont voté en bloc contre le projet souverainiste de René Lévesque. Les résultats des plus récents sondages, avant répartition des indécis, conféraient au OUI sensiblement le même pourcentage des intentions de vote. Sur la base de ces données et à l'analyse des autres facteurs, Claude Gauthier en conclut que le sort du OUI est réglé. «Si j'avais un pari à faire, je parierais pour le NON».

Sur la date du référendum, les trois sondeurs font également l'una-

nimité. Considérant la complexité du processus de consultation, Grégoire Gollin croit que ce serait trop tôt en mai et trop tard à l'automne. «Il reste à savoir si ce sera avant ou après la Saint-Jean-Baptiste».

Jean Noisieux écarte d'emblée l'automne, parce qu'il ne voit pas comment le gouvernement pourrait recréer le momentum après la tranquillité des vacances estivales. «Ils sont engagés dans un processus irréversible dont ils ne peuvent se sortir». Il opte pour le 19 juin, parce que le gouvernement ne peut prendre le risque d'attendre l'exode des citoyens, qui débute à la Saint-Jean-Baptiste.

Claude Gauthier choisit lui aussi le 19 juin, en se rappelant que M. Parizeau a fait état publiquement de son rêve que la prochaine Saint-Jean-Baptiste se fête dans un Québec souverain. Et aussi parce que le référendum devra précéder la dispersion des votants vers les lieux de villégiatures.

### ARMÉE On n'entend pas les officiers

SUITE DE LA PAGE 1

des soldats du 2e Commando du Régiment aéroporté ont torturé et tué un jeune Somalien. Neuf soldats et officiers ont subi un procès en cour martiale l'an dernier. Un soldat a été condamné à cinq ans de prison pour meurtre alors que les autres ont été condamnés à des peines légères ou acquittés.

Aujourd'hui, le chef de l'état-major des Forces armées, le général John de Chastelain, doit rendre compte des agissements du régiment au ministre de la Défense nationale, David Collette.

Le colonel Drapeau, qui fut directeur du secrétariat exécutif du quartier général des Forces armées entre 1988 et 1992 et, à cet égard, au cœur des débats qui affectaient l'armée, pense que pour restaurer la confiance dans les Forces armées auprès des soldats et de la population, il faut que ceux qui dirigent les militaires — les officiers — acceptent d'être responsables des échecs de l'armée.

Pour Drapeau, de nombreux officiers membres de l'état-major des Forces armées ont perdu toute notion «de responsabilité et d'imputabilité» qui sont au cœur du système de commandement chez les militaires. Le colonel à la retraite, qui a quitté les Forces armées en 1992 cinq ans avant l'âge requis, estime que plusieurs officiers supérieurs sont obnubilés par leur carrière et ne pensent qu'à une seule chose: leur prochaine promotion.

Toutefois, souligne Drapeau, le système de promotion est là pour permettre à ceux qui font preuve de leadership d'accéder à des postes importants.

Et le leadership implique des responsabilités.

«Il est facile de convoiter des fonctions de leadership, dit-il. Il est plus difficile de porter le fardeau que le vrai leadership suppose.»

L'ex-militaire souligne que les officiers de l'état-major, en premier lieu son chef le général de Chastelain, n'ont pas fait preuve de leadership et de responsabilité dans toute l'affaire somalienne.

«Depuis le début de cette affaire, aucun officier ne s'est levé pour assumer la responsabilité de ce qui s'est passé en Somalie, dit-il. C'est le contraire qui arrive depuis deux ans. Des soldats sont condamnés — avec raison — alors que les officiers se défilent. On ne les entend pas.»

Avant leur départ pour la Somalie en décembre 1992, une enquête interne avait démontré qu'un groupe de soldats au sein du 2e Commando du Régiment aéroporté du Canada défiait l'autorité des officiers de l'unité militaire. A l'époque, le commandant du régiment, le lieutenant-colonel Paul Morneault, avait recommandé que ce commando ne soit pas envoyé en Somalie tant que les problèmes de discipline ne seraient pas réglés. Morneault n'avait pas été écouté par la hiérarchie et il avait été promptement remplacé par le lieutenant-colonel Carol Mathieu. Mathieu a été accusé de négligence dans ses fonctions en Somalie. Il a été acquitté.

Drapeau souligne que la décision de démettre Morneault montre que les officiers de l'état-major ont pu préférer occulter cette affaire plutôt que d'y faire face.

«Morneault se rapportait à plusieurs officiers qui forment une longue chaîne de commandement, dit-il. Celle-ci aboutissait dans le bureau du général de Chastelain. Lui-même, ancien membre du Régiment aéroporté, et les autres dirigeants savaient ce qui se passait au sein de cette unité. Pourquoi n'ont-ils pas agi? Maintenant, ils tentent de sauver les meubles.»

Nick Stethem, ancien membre du régiment et consultant en affaires militaires à Toronto, partage l'opinion du colonel Drapeau. A son avis, les Forces armées sont affectées par une crise profonde de leadership et il est nécessaire que l'état-major se ressource.

«Plusieurs officiers supérieurs blâment le Régiment aéroporté, affirme-t-il. Ils disent qu'il est hors de contrôle. Cela est faux. Une unité militaire est hors de contrôle lorsque personne n'assume ses responsabilités. Il faut donc que l'état-major insufflé ce sens des responsabilités.»

Stethem pense que le problème de discipline au sein du régiment est plus large. «Le régiment est formé de soldats qui proviennent d'autres unités militaires de l'armée de terre. Après leur séjour au sein du régiment, ces soldats retournent dans leurs unités d'origine et influencent les futures recrues qui rejoindront le Régiment aéroporté. Il faut donc se pencher sur l'ensemble du processus. Tenter de comprendre ce qui se passe et essayer d'éradiquer cette culture de violence.»

### CULTURE Revenue en grâce

SUITE DE LA PAGE 1

tille, Carlos Ott (un projet de 5 millions de dollars). Il fut ensuite question de l'échanger contre un centre culturel tout neuf et mieux situé: rue de Rivoli ou place de la Bastille.

Aujourd'hui que la culture est revenue en grâce à Ottawa, Martel a de grands projets. Il veut, dit-il, créer «une adresse», «une institution», «une vitrine» afin de faire la promotion «des cultures canadiennes». La première étape de ce réaménagement est déjà franchie puisque les antennes parisiennes de Téléfilm Canada et de l'ONF ont déjà emménagé. Il n'a pas été facile de vaincre les réticences de ces deux organismes qui craignaient de se retrouver dans un milieu de fonctionnaires trop identifié à une mission politique.

Il est question de transformer presque tous les étages, d'aménager une bibliothèque, un centre de documentation et de reloger à peu près tous les services. Des trois galeries d'art, une seule demeurera et l'on cherche présentement quelques parcs prestigieux (le nom d'Hubert Reeves est cité) pour commander une salle multimédia. Car, Emile Martel veut loger dans tous les coins des écrans d'ordinateurs qui puissent «donner la température de Calgary aussi bien que la liste des membres du cabinet fédéral». Question d'oublier un peu l'esplanade du 18e siècle et de se «brancher sur l'autoroute électronique».

Pour marquer le coup pendant les travaux, Emile Martel voudrait faire dresser sur la façade une toile géante sur laquelle un trompe-l'œil serait visible de la tour Eiffel.

### DUMONT Rallier une majorité claire

SUITE DE LA PAGE 1

nu dans ce contexte, devient une «police d'assurance contre le retour au statu quo», si le Canada refuse de négocier ou si les négociations ne mènent nulle part.

Mais M. Dumont est convaincu que le Canada «n'aura pas le choix de s'asseoir et de discuter d'une nouvelle union», si une majorité de Québécois approuvent au préalable par référendum le recours à la souveraineté advenant un échec.

Il récuse la thèse des souverainistes selon laquelle le Québec a déjà donné 14 dernières chances au fédéralisme de se renouveler, que ça n'a jamais réussi, les échecs récents des accords de Meech et de Charlottetown en témoignent.

«Il n'y a jamais eu de négociations avec un point de non retour, objecte-t-il. Pourquoi Meech a-t-il été rejeté? Parce que c'était beaucoup plus confortable de revenir au statu quo. Il n'y avait pas de mandat de la population derrière les demandes du Québec, il n'y avait pas de position de repli autre que le statu quo», dit-il.

Mais si l'affaire échouait malgré tout? M. Dumont note que ce serait alors le Canada qui deviendrait séparatiste, montrant en quelque sorte la porte de sortie au Québec.

«A ce moment-là, nous autres au

Québec, on aura notre souveraineté et on fera ce qu'on veut avec», dit-il.

Le politicien, âgé de 25 ans, reconnaît que la seule position de repli valable serait la souveraineté.

Dans la question qui serait posée au référendum si celui-ci portait sur une nouvelle union Québec-Canada, «il doit y avoir d'une part une limite dans le temps, et d'autre part, une position de repli qui n'est pas le statu quo», dit M. Dumont. «Sans formuler la question, on parle de l'exercice d'un droit à la souveraineté», précise-t-il.

Mais lui qui est allé à l'école de Robert Bourassa, se garde toutefois une porte ouverte: si les Québécois appuient par référendum une nouvelle union Québec-Canada et que le reste du pays dit NON, «on pourrait prévoir la tenue d'un autre référendum», qui porterait sur la souveraineté. «On ne s'est pas arrêté à cet élément-là de stratégies», dit-il.

Au-delà de ses propres idées M. Dumont note que «la première question fondamentale, c'est cette maudite majorité».

Car sans majorité, toutes les questions sur ce qui se passe après le référendum deviennent théoriques. «Et imagine comment ces questions théoriques deviennent compliquées au cube si ta majorité c'est 51 contre 49», dit-il.

M. Dumont cherche donc à for-

muler une proposition et une question qui rallieraient une majorité claire. «Que même des indépendantistes purs et durs se disent: «bon, ben coudonc, on sait qu'il faut qu'on fasse un pas en avant. C'est peut-être pas notre premier choix, mais c'est mieux de faire un pas en avant que de stagner».

Le chef de l'ADQ refuse l'argument de péquistes qui lui ont fait valoir que le jour du vote, «on devrait être bons pour aller chercher 51 %, en additionnant le 43 de base, plus un 3 ici, plus un 2 % qui se disent qu'on n'a plus rien à perdre, à cause du déficit fédéral. Piffiff... J'ai entendu ces calculs-là, dit Dumont, et ça me fait mourir».

Le lendemain du vote, que le NON l'emporte ou que le OUI l'emporte avec une marge de 1 ou 2 %, «d'un côté comme de l'autre, ça règle pas grand chose, à part de faire la démonstration publique, internationale, que le Québec est divisé. Ça ne nous met pas tellement dans une position de force», dit-il, même si on ne peut pas contester, légalement une victoire au référendum, même par une faible marge.

M. Dumont croit plausible que le premier ministre Parizeau finisse par se rallier à la suggestion de l'ADQ: «L'Histoire se souvient des gagnants, note-t-il. M. Parizeau subit

des pressions de son parti, mais il en subit aussi de toute la société. S'il allait chercher une majorité très forte sur une proposition comme la nôtre, peut-être que pendant deux semaines, les gens comprendraient mal son ralliement, mais l'Histoire ne lui en tiendrait pas rigueur».

Tout cela ne nous éclaire guère sur le sens du vote de l'ADQ au référendum, si le gouvernement persiste à demander aux Québécois d'approuver une loi déclarant le Québec souverain. M. Dumont refuse de répondre, estimant qu'il ne sert à rien de spéculer sur ce qui se produirait si les consultations qui démarrent en février «ne servent à rien».

Il admet toutefois que «ça va être une décision éminemment compliquée pour l'Action démocratique». Car de l'aveu même de M. Dumont, «il y a une bonne partie des membres dont le fédéralisme demeurerait le premier choix», bien qu'un autre groupe de militants «aient déjà été souverainistes mais ont évolué vers notre option, soit pour des raisons économiques, soit parce qu'ils ont la hantise que le PQ s'en aille avec son option et se plante à 42 % et qu'on n'avance à rien».

Lui-même dit ne faire partie «d'aucun de ces deux groupes» et il estime que le mot souverainiste «ne convient pas» pour le décrire.

koto-québec		Tirage du 95-01-21		GAGNANTS		LOTS	
6	9	13	23	26	41	6/6	4
Numéro complémentaire: 37						3 750 000,00 \$	
						54 801,90 \$	
						1 549,00 \$	
						54,70 \$	
						10,00 \$	
						Vente totale: 46 505 883,00 \$	
						Prochain gros lot (approx.): 19 000 000,00 \$	
						Prochain tirage: 95-01-25	
SELECT		Tirage du 95-01-21		GAGNANTS		LOTS	
2	4	14	18	21	33	6/6	0
Numéro complémentaire: 5						1 000 000,00 \$	
						16 790,70 \$	
						823,00 \$	
						39,20 \$	
						5,00 \$	
						Ventes totales: 698 444,00 \$	
						Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	
						Prochain tirage: 95-01-20	
Extra		Tirage du 95-01-21		NUMÉROS		LOTS	
104334	04334	4334	334	34	4	100 000 \$	1 000 \$
						250 \$	50 \$
						10 \$	2 \$
Extra Super 7		Tirage du 95-01-20		NUMÉROS		LOTS	
622201	22201	2201	201	01	1	100 000 \$	1 000 \$
						250 \$	50 \$
						10 \$	2 \$
SUPER 7		Tirage du 95-01-20		NUMÉROS		LOTS	
10	19	21	22	31	33	7/7	0
Numéro complémentaire: 47						7 000 000,00 \$	
						92 674,90 \$	
						3 003,30 \$	
						153,20 \$	
						10,00 \$	
						10,00 \$	
						partic. gratuite	
						Vente totale: 5 032 480,00 \$	
						Prochain gros lot (approx.): 8 000 000,00 \$	
						Prochain tirage: 95-01-27	
TVA, le réseau des tirages							
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.							

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
(514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559